

ctaqua **CENTRE TECHNOLOGIQUE
D' AQUACULTURE**

“COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ENTRE CENTRES TECHNIQUES POUR LA
DYNAMISATION DES ENTREPRISES DE L'ANDALOUSIE ET DU MAROC ”

ReTCETEC

ÉTUDE DU POTENTIEL DE L'AQUACULTURE DANS LA ZONE MÉDITERRANÉENNE DU MAROC



**Unión Europea
FEDER**
Invertimos en su futuro

INDEX

1. INFORMATION GÉNÉRALE SUR LE MAROC	2
1.1. GÉOGRAPHIE ET CLIMATOLOGIE	2
1.2. DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES	3
1.3. INFORMATION ÉCONOMIQUE	5
2. L'INDUSTRIE DE LA PÊCHE.....	10
2.1. INFORMATION GÉNÉRALE	10
2.2. DONNÉES DE PRODUCTION	12
2.3. LES ACCORDS COMMERCIAUX.....	23
2.4. LES CANAUX DE DISTRIBUTION.....	24
3. LE SECTEUR AQUACOLE AU MAROC	26
3.1. LA PRODUCTION AQUACOLE ACTUELLE	26
3.2. L'INDUSTRIE DE MISE EN VALEUR DES PRODUITS HALIEUTIQUES.....	27
3.3. LA STRUCTURE: LES ENTREPRISES, LES ORGANISMES ET LES INSTITUTIONS.....	34
3.4. LE PLAN HALIEUTIS.....	44
4. POTENTIALITES D'AQUACULTURE DANS LA ZONE MEDITERRANEE DU MAROC..	48
4.1. ANTÉCÉDENTS	48
4.2. POTENTIEL DU SECTEUR AQUACOLE AU MAROC.....	49
4.3. AIRES D'ACTIVITÉ AQUACOLE.....	57
4.4. QUESTIONS TRANSVERSALES.....	65
5. CONCLUSIONS	68
4. BIBLIOGRAPHIE.....	72



1. Information générale sur le Maroc

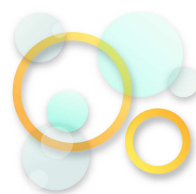
1.1. Géographie et Climatologie

Le Royaume du Maroc est situé au Nord-Ouest de l'Afrique, entre les latitudes 21°– 36° N et les longitudes 1°–17° O. Il est baigné par la Mer Méditerranée au Nord et l'Océan Atlantique à l'Ouest et par les frontières de l'Algérie et de la Mauritanie, respectivement à l'Est et au Sud.

La côte marocaine a connu pendant longtemps une faible activité économique et humaine car, historiquement parlant, le Maroc a été pour l'essentiel un pays continental; preuve de cela le fait que les capitales des royaumes successifs furent des villes de l'intérieur du pays telles que Fez et Marrakech. Toutefois, au cours du XX siècle, après le transfert de la capitale du Royaume à Rabat, cette tendance a changé et c'est aujourd'hui plus de 50% de la population marocaine qui habite dans les régions côtières. Ce changement a pour origine la délocalisation de l'activité économique vers les zones et les villes du littoral. Celle-ci a favorisé le développement industriel, du secteur de la pêche, du tourisme et des services dans ces régions.

Le désert du Sahara s'étend sur une grande partie du Sud et de l'Est du Maroc. Son littoral maritime, de même que le Désert et le massif montagneux de l'Atlas impriment sa configuration géographique la plus déterminante, tout comme son climat. Celui-ci est de type méditerranéen dans le Nord, dans la zone septentrionale et voisine au massif du Rif (dérivation de la cordillère de l'Atlas); de type océanique à l'Ouest; subtropical dans la zone Sud proche de l'Océan, de type continental dans la zone centrale de l'Anti-Atlas; montagnard dans le massif de l'Atlas et, enfin, désertique dans la zone du Sahara, aussi bien à l'Est qu'au Sud du pays.

Sa superficie terrestre totale est de 710 850 km² dans laquelle on inclut les 264.300 Km² du Sahara Occidental. La côte occupe une extension de 1.835 km.



Dans la zone Atlantique, du fait de son climat océanique, les précipitations sont très abondantes. Dans le reste du pays, le climat est sec et les précipitations sont rares.

Dans la zone continentale, les températures sont parfois très élevées pendant les mois d'été (il est relativement fréquent qu'elles atteignent les 50° à l'ombre dans la ville de Marrakech). Les températures diurnes sont aussi très élevées à cette période dans le Sahara. Sur la côte, les températures sont tempérées.

1.2. Données socio-démographiques

L'estimation de la population pour 2012 est de 32.309.239 habitants, bien que le dernier recensement pour lequel on dispose de données officielles soit celui de 2004 (29.891.708 habitants). Ces données traduisent clairement une importante croissance démographique qui entraîne une usure de l'usage des ressources naturelles, ce qui oblige le gouvernement et les administrations à réaliser une gestion durable de celles-ci et à encourager des activités compatibles avec l'environnement, comme l'aquaculture.

La densité de population estimée pour 2012 est de 44,76 hab./km² (y est compris le territoire du Sahara Occidental).

La distribution par sexe de la population marocaine est très similaire. Le pourcentage de femmes est de 49,22 % et celui des hommes de 50,78 %. Quant à la distribution par âge, selon les estimations pour 2012, 26,6% des habitants ont moins de 15 ans, les 64,4% se trouvent entre 15 et 59 ans et 9% dépassent les 60 ans.

La plus grande densité de population se trouve concentrée dans les aires du Nord-Ouest. Le pourcentage d'urbanisation est actuellement au dessus des 50%, ce qui met en évidence une grande évolution si l'on compare avec les 30 % où se situait ce niveau en 1970. Les villes marocaines les plus importantes sont Casablanca, centre industriel, commercial et financier le plus important du pays avec plus de 3 millions d'habitants, Rabat-Salé, actuelle capitale du Maroc avec 1,2 millions d'habitants recensés, Marrakech, Fès, Méknès, Tétouan, Oujda et Agadir.



La population active a augmenté en 2011 de 0,8%, atteignant 11.538.000 individus et le taux d'activité a diminué jusqu'à s'établir à 49,2%, conservant un fort décalage entre les sexes, (74,3% pour les hommes et 25,5% pour les femmes).

Indépendamment du fait qu' en 2011 ont été créés 105.000 postes de travail, le taux de l'emploi a chuté de 45,1% à 44,8%, cette chute étant surtout provoquée par la baisse dans le milieu rural.

Par secteur, le secteur primaire (agriculture, sylviculture et pêche) a un poids qui faiblit mais demeure encore important quant à la répartition de l'emploi (40,3% en 2010), face au secteur secondaire (l'industrie et la construction) qui absorbe près de 22%. De son côté, le secteur des services représenterait près de 37,7% (Source: Enquête Nationale sur l'Emploi de 2010).

Tout au long de son histoire, le Maroc a vu passé un grand nombre d'envahisseurs et de civilisations: Phéniciens, Berbères, Carthaginois, Romains, Vikings. La conquête arabe commença en 681. Le Maroc existe comme état depuis l'an 788, lorsque Idris I fut proclamé roi. Le Maroc a obtenu son indépendance des Français et des Espagnols en 1956. À la même époque, la ville de Tanger qui était sous mandat international fut récupérée et, un peu plus tard, en 1975, se fut aussi le tour des provinces sahariennes du Sud.

Au Maroc, il y a deux langues officielles, l'arabe et le berbère tamazight, cette dernière langue a été incorporée et reconnue comme officielle dans la modification de la Constitution réalisée en 2011. Le français demeure cependant la langue d'usage courant, surtout dans le monde des affaires et dans l'Administration. Sont également assez répandus les dialectes berbères (tarifit, tamazight et tachelhit). Dans le Nord du pays, l'espagnol est très employé parmi la population.

La religion officielle est l'Islam, on permet cependant la pratique d'autres confessions religieuses comme le catholicisme.



1.3. Information économique

Le principal défi pour le Maroc est l'obtention et le maintien d'un taux de croissance de son économie qui permette de réduire le chômage, d'améliorer la qualité de vie et de réduire ainsi la pauvreté. On estime qu'il est nécessaire un rythme de croissance du PIB de 6% afin d'empêcher l'augmentation de plus de pauvreté.

Le Maroc s'est maintenu ces dernières années à l'abri de la crises internationale et cela malgré l'étroite relation qu'elle entretient avec son principal partenaire économique, l' UE (on estime que la somme des exportations marocaines, les revenus du tourisme, les apports des émigrants et les flux d' IDE en provenance de l' UE correspondent à 40% du PIB), en bonne partie grâce à son relatif isolement des marchés financiers internationaux et la bonne conjoncture que le pays a vécue depuis 2011, aussi bien en matière agricole (sa contribution à la croissance du PIB a été autour des 2/3 dans les dernières années) qu'en matière extractive (augmentation de la demande extérieur de phosphates, principal produit d'exportation).

Cependant, les prix élevés des matières premières et la contraction de la demande chez les principaux partenaires commerciaux du Maroc, étant donnée la situation économique internationale, ont mis en difficulté le maniement des déséquilibres macroéconomiques. On a obtenu que soient établies des politiques à court terme afin de faire face à la situation en suivant toutefois les recommandations du FMI et le gouvernement actuel se pose des objectifs de croissance et de durabilité à moyen terme.

La croissance du Maroc se voit freinée par plusieurs traits structurels de son économie, lesquels doivent être affrontés à travers des politiques de gouvernance. Un des défis consiste à réduire l'excessive dépendance agricole du pays, étant donné que le secteur primaire emploie 40% de la population active, en ne générant seulement que 13,5% du PIB. En outre, la dépendance du secteur agricole, dont le rendement est lié aux conditions climatiques, provoque une haute volatilité de la croissance de l'économie.

Parmi les traits défavorables de l'économie marocaine pour ce qui est de la croissance, on trouve aussi la faible compétitivité des exportations et la maigre diversification des produits



exportés et de leurs marchés de destination. La dépendance énergétique élevée et la croissance générale des importations au dessus de celle des exportations aggravent encore le déficit courant.

À l'heure actuelle, le principal partenaire commercial du Maroc – la zone Euro – présente une croissance lente et une forte instabilité financière qui ajoutent autant d'incertitude aux perspectives économiques. On s'attend toutefois à ce que le Maroc continue de connaître de bons résultats économiques. A moyen terme, le taux de croissance pourrait arriver, selon le FMI, aux 6% nécessaires pour commencer à diminuer les niveaux de pauvreté mais cela dépendra des mesures adoptées par le gouvernement et l'efficacité de leur application.

L'économie marocaine possède un net caractère dual, d'un côté elle dispose d'un secteur industriel et de services relativement modernes mais elle possède un secteur agricole au poids beaucoup trop lourd, avec un degré de développement insuffisant, celui-ci étant dans sa plus grande partie plutôt traditionnel et, de ce fait, très dépendant du climat du pays.

Comme il a déjà été commenté, l'agriculture suppose 13,5% du PIB et génère de l'emploi pour presque la moitié de la population active en âge de travailler. Ceci est dû en partie au fait que le secteur a compté pendant de nombreuses années sur le soutien du gouvernement qui a considéré, pendant des décennies, qu'il s'agissait d'un secteur prioritaire.

La production agricole et de l'élevage varie selon les conditions climatiques et de nombreuses cultures sont travaillées par de petits agriculteurs pour la subsistance. Il y a cependant une autre partie du secteur qui s'est modernisé et produit des aliments pour l'exportation vers d'autres pays. Les principaux produits sont le blé, l'orge, les légumes, les produits maraîchers, les agrumes, les olives et l'huile d'olive, les figes et les dattes. Les exportations agricoles sont essentiellement maraîchères, d'agrumes, d'huile d'olive et de vin. Enfin, les produits de l'élevage sont consommés au niveau local, à l'exception du cuir travaillé.

La pêche est un autre secteur crucial pour l'économie du pays, vu que celui-ci représente 55% des produits de l'agriculture et de l'élevage et concerne 107.296 emplois directs (Source: L'Etat mondial de la pêche et de l'aquaculture 2012).



Les différents types d'artisanat supposent 10% du PIB et offrent du travail à 1.500.000 personnes.

Le tourisme augmente de manière importante dans l'économie du pays. Il aide à maintenir quelques 500.000 postes de travail et contribue aux 7,8% du PIB. Le secteur extractif et celui de l'énergie représentent 10% du PIB. Un petit secteur de la manufacture croît également et apporte des revenus non négligeables de ses exportations. Les biens de consommation et les biens semi-finis constituent actuellement la moitié des gains des exportations du Maroc.

En guise de résumé, apparaissent ci-dessous quelques données économiques sur le pays extraites de l'Institut du Commerce Extérieur:

- * L'évolution du Produit Intérieur Brut (PIB) se situait en 2011 à 5%, chiffre supérieur à celui enregistré en 2010 (3.6 %).
- * Type d'intérêt de référence en mars 2012, 3 %.
- * Le PIB par habitant en 2011 était de 5.052 \$.
- * Les exportations en mai 2012 furent de 8.635 millions de \$.
- * Les exportations vers l'UE en avril 2012 furent de 4.543 millions de \$.
- * Les exportations vers l'Espagne en avril 2012 furent de 1.559 millions de \$.
- * Les importations en 2012 furent de 18.319 millions de \$.
- * Les importations à l'UE en avril 2012 furent de 8.310 millions de \$.
- * Les importations d'Espagne en avril 2012 furent de 998 millions de \$.
- * La dette extérieure du Maroc en 2011 était de 23.239 millions de \$.
- * Le taux de chômage enregistré au premier trimestre 2012 était de 9.9 %.

Bien que l'économie du Maroc dispose d'un important potentiel de croissance, il existe cependant une série de facteurs qui continuent de limiter sa croissance:

- * Une structure économique excessivement dépendante du secteur agricole.
- * Le poids de l'économie informelle est déterminante. On calcule que le nombre d'entreprises y travaillant, en excluant celles agricoles, est de plus d'un million, lesquelles procurent de l'emploi à près de 2 millions de personnes (25% de la



population active, 39% de l'emploi non agricole) et génère près de 17% du PIB. Le poids du secteur informel porte sérieusement préjudice à l'assiette publique.

- * Un secteur industriel peu compétitif et très concentré sur une série d'industries, parmi lesquelles l'industrie textile, dont l'importance remonte à l'époque post.coloniale, pendant laquelle on réalisa un processus d'industrialisation substitutive des importations qui encouragea ce secteur. À l'heure actuelle, la vitalité du secteur textile provient du fait que les entreprises européennes utilisent la main d'oeuvre présente au Maroc pour y situer les maillons intensifs de leur chaîne de valeur.
- * Un secteur public surdimensionné.
- * Un revenu per capita encore assez inférieur aux autres pays du Magreb, excepté la Mauritanie, malgré les dernières améliorations.
- * Un indice national élevé de pauvreté qui a augmenté de 13% au début des années 90 à quasi 20% de la population à la fin de la décennie des 90 (cette tendance s'est vue aggravée par la sécheresse). En 2007, l'indice se maintenait à 19%.
- * Une classe moyenne réduite. Celle-ci représente seulement autour de 10% de la population.
- * Une population jeune et en pleine croissance (30,3% ont moins de 15 ans), la moyenne d'âge de la population est de 25 ans.
- * La faible qualification de la population active, particulièrement à la campagne.
- * Le taux élevé d'analphabétisme, qui affecte encore 49% de la population des plus de 15 ans.
- * Le taux élevé de chômage structurel parmi les jeunes en particulier.

A tout cela, s'ajoutent encore des problèmes dérivés des finances publiques, avec une dépendances élevées des revenus par privatisations et le déficit commercial croissant dérivé du manque de compétitivité du tissu des entreprises marocaines. Il faut encore signaler le fait que le rythme de croissance atteint ces dernières années a été et continue d'être, pour le moment, insuffisant pour réduire les indices élevés de pauvreté et le taux de chômage ou d'emplois précaires qu'affiche le pays.



C'est ce qui justifie l'intérêt que le gouvernement marocain a déposé dans le Plan Halieutis, considérant nécessaire d'y développer l'aquaculture afin de situer cette activité à la hauteur du potentiel qu'elle présente.



2. L'Industrie de la pêche

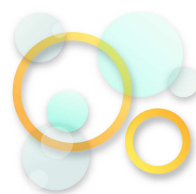
2.1. Information générale

Selon l'ex secrétaire général du Ministère de la Pêche Maritime, Abdelkader Lahlou, *“au Maroc, le secteur de la pêche apparaît chaque fois plus comme un moteur important du développement économique et social du Royaume. La vocation maritime du Maroc et sa situation géographique, à la croisée des voies maritimes internationales, lui ont servi depuis toujours comme trait d'union entre l'Europe et les mondes africains et arabes. À partir de 1973, une nouvelle politique de pêche a été implantée, soutenue par l'adoption en 1981 d'une série de mesures et par la création d'un Ministère de la Pêche Maritime et de la Marine Marchande. Ce Nouveau cadre juridique et institutionnel traduit la volonté du Maroc d'insuffler un nouvel élan à ce secteur”*.

Les produits de la pêche sont très importants du point de vue nutritionnel pour la population marocaine et cela requiert une optimisation de l'exploitation du potentiel halieutique, de même qu'un important développement d'une activité avec autant de potentiel au Maroc comme l'est l'aquaculture. Actuellement, la consommation de poisson, par habitant et par année dans le pays, se situe autour des 9,5 Kg. Cela fera qu'une conjonction efficiente des deux activités, liées à une gestion rationnelle, responsable et durable des ressources biologiques, garantira, en plus de l'approvisionnement nutritionnel de ses habitants et de la consolidation du tissu industriel, la préservation des espèces, la durabilité du milieu marin et celle de l'environnement.

Le Maroc est, en plus d'être le premier exportateur mondial de sardine, le plus gros producteur de poisson du continent africain et le 25^o au niveau mondial. Suivent quant à leur importance économique et en volume des prises: le chinchard, l'anchois et les céphalopodes (le poulpe, le calmar et la seiche).

La pêche côtière et la pêche au large, en haute mer, sont les activités les plus importantes du secteur et celles qui contribuent dans la plus grande mesure à la production totale du pays.



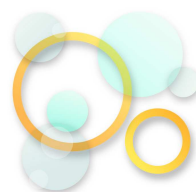
Les prises qui proviennent de la pêche côtière et artisanale sont essentiellement destinées à l'industrie de transformation, 39,4% pour les farines de poisson, 15,3% pour les conserves et autour de 20% pour la consommation locale. La flotte de pêche côtière est composée de 2.564 bateaux qui totalisent 72.148 tonnes de jauge brute. L'activité de la flotte côtière est à l'origine de près de 70% du total des prises. D'un autre côté, la pêche artisanale, qui génère autour de 7.000 emplois, joue un rôle social essentiel parmi la population du littoral du Maroc. Les administrations mettent en marche diverses entreprises centrées sur la pêche artisanale dans le but d'améliorer les conditions de vie et de travail des pêcheurs travaillant dans ce sous-secteur.

Les produits débarqués par les flottes de pêche au large contribuent à l'approvisionnement des marchés extérieurs, surtout à travers les exportations aux marchés européens et japonais. Le secteur dispose de 462 navires qui totalisent 152.417 tonnes de jauge brute. Cette flotte se caractérise par des navires modernes et hautement spécialisés. Elle se consacre principalement à la prise de céphalopodes et de coquillages et fruits de mer et génère près de 60% des revenus totaux du secteurs de la pêche.

Le contexte international s'est caractérisé pendant l'année 2010 par une récupération de l'activité globale. Il demeure cependant fragile et hétérogène. Concrètement, le secteur de la pêche a enregistré en 2010 un PIB de 65,43 millions de dirhams (3% du PIB), ce qui suppose une augmentation de 4% par rapport à 2009 marquant ainsi les bénéfices dérivés de l'application de la Stratégie Halieutis¹ dont l'objectif est d'augmenter les exportations à 21.900 millions de dirhams d'ici à 2020 tout en augmentant les emplois directs de 61.650 à 115.000. Cet effet apparaît aussi dans l'importance de la quantité investie dans la sphère de mise en valeur des coquillages et fruits de mer, 311 millions de dirhams, soit 21% en comparaison avec 2009.

Le poids du secteur halieutique dans la balance commerciale du Maroc est très important étant donné qu'il représente 15% des exportations totales du pays et 55% des exportations agroalimentaires. Ce secteur, avec le secteur agricole, suppose 15% du PIB national. Il se caractérise en outre par une ouverture chaque fois plus grande et qui se fait visible à travers

¹ Voir épigraphe 3.4 Plan Halieutis



la création de sociétés mixtes que ce soit dans le domaine de la pêche extractive ou dans celui de l'industrie des conserves, des produits congelés et surgelés, etc. Moyennant la création de ce type de sociétés, le Maroc reçoit en contrepartie technologie et formation.

2.2. Données de production

Après une année record en termes de production, en 2010 s'est produit une stagnation, avec un volume de prises débarquées de plus de 1.137.000 tonnes de poisson, 2% de moins qu'en 2009.

De la même manière, la valeur de la production halieutique nationale a chuté de 7% soit un peu plus de 6.600 millions de dirhams. En termes de valeur, la contribution de la pêche au large s'est réduite en dessous du seuil de 40% de la production nationale totale.

Evolution des principales activités halieutiques du Maroc

	2009		2010		Variation (%)	
	Production	Valeur	Production	Valeur	Production	Valeur
Pêche côtière et artisanale	884.630	4.034	895.327	3.967	1%	-2%
Pêche au large	142.935	2.718	159.726	2.396	12%	-12%
Activités littorales	12.624	261	9.162	203	-27%	-22%
Affrètement²	120.752	151	73.333	89	-39%	-41%
TOTAL	1.160.941	7.164	1.137.548	6.655	-2%	-7%

Production en tonne et Valeur en milliers de dirhams

Source: Rapport d'activité 2010 Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime du Maroc

Pêche côtière et artisanale

² Débarquements des petits pélagiques réalisés par les RSW affrétés à Dakhla et Laayoune



En 2010, la production de la pêche artisanale côtière s'est améliorée en termes de débarquements pour toutes les espèces, avec 895.327 tonnes, face à 884.630 tonnes en 2009.

La production halieutique nationale a cependant enregistré une baisse pour l'année 2010 en comparaison avec la moyenne des débarquements réalisés pendant les cinq dernières années.

La structure de la production halieutique nationale est dominée par la pêche côtière artisanale et consolide sa contribution avec 79% du tonnage et 60% de la valeur. La participation des bateaux RSW a diminué notablement après une année de stagnation. La valeur des prises enregistrées suppose une introduction de moins de 4 milliards dirhams, une baisse de 2% par rapport à 2009.

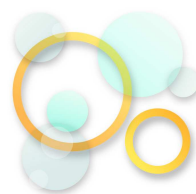
Le débarquement de poissons pélagiques est particulièrement important, surtout dans le port de Dakhla (164.318 Tn en 2010 contre 33.269 Tn en 2009) qui a permis le maintien du volume débarqué sur la côte à ce niveau.

La flotte de pêche côtière et artisanale a obtenu plus de 792.000 tonnes de poissons pélagiques pour une valeur de plus de 1,7 milliards de dirhams. En comparaison avec l'année précédente, ces chiffres reflètent les améliorations respectives dans le volume et la valeur de 5% et 11%.

Ce type de pêche représente approximativement 88,5% de la prise totale de la pêche côtière artisanale et 43% de sa valeur, ce qui représente une amélioration de sa contribution au chiffre d'affaires.

Les prises de poisson blanc ont représenté 71.492 tonnes, pour une valeur de 1,13 milliards de dirhams, enregistrant ainsi une diminution de 13% quant au volume et de 5% en valeur par rapport à 2009.

La pêche des céphalopodes de la flotte de pêche côtière et artisanale a été de 25 467 tonnes en 2010 face aux 38.228 tonnes de 2009, affichant une diminution de 33%. Le montant facturé en 2010 a été de 912 millions de dirhams, enregistrant ainsi une baisse de 17% par rapport à 2009.



64% de la production totale de ce segment sont destinés à la consommation et aux conserves. Ce sont les deux uniques destinations qui ont enregistré en 2010 une hausse de leurs capacités, respectivement de 8% et de 68% par rapport à 2009.

Destination de la pêche côtière:

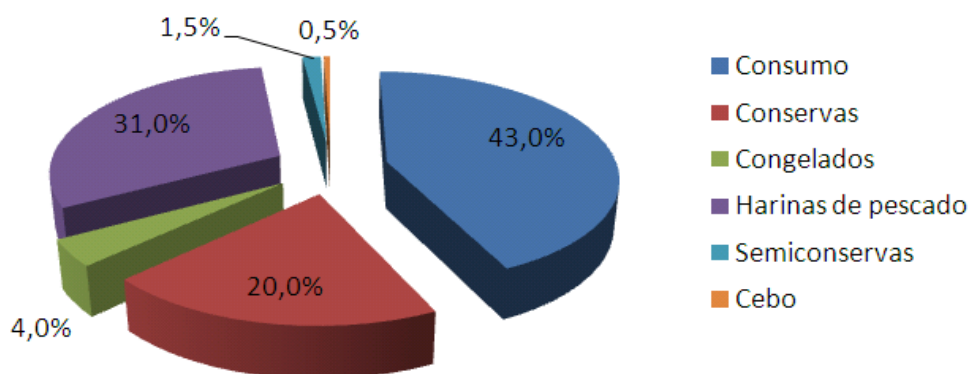
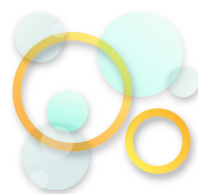


Illustration 1. Destination de la pêche côtière artisanale en 2010

La farine et l'huile de poisson représentent 31% du total des destinations des produits provenant de la pêche côtière et artisanale, avec un volume de 277.976 tn en 2010, ce qui suppose une baisse de 19% par rapport à 2009. Les produits congelés et surgelés représentent, à leur tour, un volume de 34.018 tonnes en 2010 face aux 55.045 de 2009, soit une diminution de 38%. Cela est dû à la diminution des prises de sardines et de poulpes dans le cas particulier de cette industrie à El Aaiún et Dakhla.

Si l'on compare le premier semestre 2011 avec le premier semestre de l'année actuelle (2012), on voit comment l'industrie de la farine et de l'huile de poisson a vécu une importante récupération, étant donné qu'on est passé d'une production de 12.223 tonnes dans les six premiers mois de 2011 à plus de 66.000, ce qui suppose une augmentation de 40%.

Le cas de l'industrie de la conserve est lui aussi remarquable, ayant connu une croissance de 82% par rapport à l'année dernière.



Il convient de signaler enfin que la plus grande quantité des prises halieutiques enregistrées au premier semestre (48%) a entraîné logiquement, et en suivant la ligne du Plan Halieutis, une augmentation du poisson destiné à la consommation humaine de presque 30%.

	2011	Part dans le total	2012	Part dans le total	Variation en %
<i>Consommation</i>	157 982	50.27%	203 037	43.53%	29%
<i>Conserve</i>	37 812	12.03%	68 821	14.76%	82%
<i>Congélation</i>	104 722	33.32%	126 597	27.14%	21%
<i>Industrie de Farine et Huile de Poisson</i>	12 223	3.89%	66 033	14.16%	440%
<i>Salaison</i>	707	0.23%	641	0.14%	-9%
<i>Appât</i>	834	0.27%	1 275	0.27%	53%
TOTAL GENERAL	314 281	100.00%	466 404	100.00%	48%

Tableau 1. Destination de la pêche côtière et artisanale. Comparaison premier semestre 2011 vs premier semestre 2012 (Source: Rapport des statistiques Juin 2012 de la ONP)

Comme donnée intéressante à contraster, se trouve détaillé ci-après la manière dont est distribuée géographiquement (par ports) la première des destinations de la pêche côtière et artisanale observée dans le tableau précédent, autrement dit la consommation.



	2011	Part du Total	2012	Part du total	Variation en %
NADOR	4 646	2.94%	3 999	1.97%	-13.9%
LARACHE	8 952	5.67%	10 579	5.21%	18.2%
CASABLANCA	9 922	6.28%	7 621	3.75%	-23.2%
SAFI	8 407	5.32%	7 409	3.65%	-11.9%
AGADIR	17 044	10.79%	20 349	10.02%	19.4%
SIDI IFNI	3 651	2.31%	5 973	2.94%	63.6%
TAN TAN	5 418	3.43%	6 813	3.36%	25.7%
LAAYOUNE	6 777	4.29%	8 125	4.00%	19.9%
DAKHLA	62 328	39.45%	101 062	49.78%	62.1%
AUTRES	30 838	19.52%	31 106	15.32%	0.9%
TOTAL GENERAL	157 982	100.00%	203 037	100.00%	28.5%

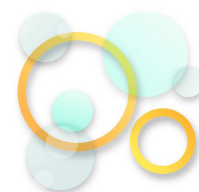
Tableau 2. Distribution de la consommation de la pêche côtière et artisanale par port. Comparaison premier semestre 2011 vs premier semestre 2012 (Source: Rapport statistiques Juin 2012 de la ONP)

Afin de nous faire une idée de l'évolution des prises de pêche côtière et artisanale, ainsi que des premiers résultats qu'est en train de donner la Stratégie Halieutis, sont présentés à la suite des tableaux recueillant les quantités des prises au Maroc pendant le premier semestre de l'année 2012 respectivement par port et par espèce:



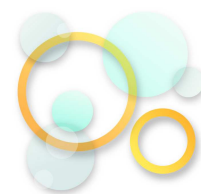
	Poids en Tonne 2011	Poids en Tonne 2012	Valeur en KDH 2011	Valeur en KDH 2012	Variation Poids	Variation Valeur
MEDITERRANEE	14 322	10 454	203 495	156 684	-27%	-23%
RAS KEBDANA	482	764	4 873	6 610	59%	36%
SIDI H'SAINE	291	232	2 695	2 690	-20%	0%
NADOR	4 646	3 999	75 592	65 026	-14%	-14%
AL HOCEIMA	5 541	2 168	72 029	35 640	-61%	-51%
CALA IRIS	124	163	1 237	1 838	32%	49%
JEBHA	265	163	3 516	3 677	-38%	5%
M'DIQ	2 551	2 510	40 471	35 464	-2%	-12%
MARTIL	2	48	86	2 192	2482%	2461%
OUED LAOU	393	364	1 473	1 364	-7%	-7%
FNIDEQ	29	43	1 522	2 183	49%	43%
ATLANTIQUE	299 959	455 950	2 079 808	2 288 424	52%	10%
KSAR SGHIR	21	31	936	1 374	47%	47%
TANGER	4 864	5 170	117 540	72 688	6%	-38%
ASILAH	14	30	501	884	107%	76%
LARACHE	8 952	10 579	107 574	94 267	18%	-12%
MOULAY BOUSSELHAM	8	0	270	0	-100%	-100%
MEHDIA	3 576	4 397	37 326	39 051	23%	5%
SKHIRAT	194	75	5 761	2 957	-61%	-49%
MOHAMMEDIA	700	1 222	10 423	12 365	75%	19%
CASABLANCA	9 922	7 621	165 014	147 279	-23%	-11%
EL JADIDA	1 425	3 194	18 901	20 951	124%	11%
JORF LASFAR	4 198	3 196	35 714	30 504	-24%	-15%
SAFI	12 238	10 229	80 030	99 258	-16%	24%
SOUIRIA KDIMA	399	383	13 582	15 670	-4%	15%
ESSAOUIRA	2 936	3 818	42 566	46 768	30%	10%
IMESSOUANE	255	521	4 279	6 649	104%	55%
TAGHAZOUT	39	42	1 538	2 005	9%	30%
AGADIR	25 899	36 332	165 858	227 647	40%	37%
IMI OUADDAR	66	113	3 461	6 169	71%	78%
SIDI IFNI	6 834	9 292	26 580	39 918	36%	50%
AGLOU	29	25	862	789	-15%	-8%
SIDI BOULFDAIL	34	76	1 167	2 268	123%	94%
RKOUNTE	6	12	351	638	105%	82%
TAN TAN	21 662	58 397	163 363	257 676	170%	58%
LAAYOUNE	34 273	85 468	220 822	254 075	149%	15%
TARFAYA	478	461	22 928	26 080	-4%	14%
AMEGRIOU	181	143	8 728	8 712	-21%	0%
BOUJDOUR	1 580	1 976	44 399	61 313	25%	38%
SID ELGHAZI	484	440	21 438	16 677	-9%	-22%
LACRAA(CAP 7)	597	411	25 896	23 696	-31%	-8%
LAKRAA	630	318	13 449	9 938	-50%	-26%
OUNIT	73	62	3 109	2 309	-16%	-26%
AINBIDA	15	85	1 535	3 382	465%	120%
DAKHLA	62 544	101 459	219 313	306 866	62%	40%
LMHIRIZ	880	843	14 988	18 435	-4%	23%
NTIRIFT	1 481	1 181	89 282	66 569	-20%	-25%
LABOUIRDA	2 658	2 487	107 950	94 807	-6%	-12%
LASSARGA	2 823	1 920	148 649	109 020	-32%	-27%
DAKHLA(STOCK C)	86 379	103 540	101 574	133 772	20%	32%
IMOUTLAN	612	402	32 149	24 999	-34%	-22%
Total General	314 281	466 404	2 283 303	2 445 109	48%	7%

Tableau 3. Débarquement des produits de la pêche côtière et artisanale par port. Comparaison premier semestre 2011 vs premier semestre 2012 (Source: Rapport statistiques Juin 2012 de la ONP)



	Poids en Tonne 2011	Poids en Tonne 2012	Valeur en KDH 2011	Valeur en KDH 2012	Variation Poids	Variation Valeur
POISSON PELAGIQUE	256 726	410 447	688 177	856 789	60%	25%
SARDINE	150 500	266 680	249 747	449 467	77%	80%
ESPADON	1 069	296	79 117	9 840	-72%	-88%
CHINCHARD	4 947	6 855	30 830	43 342	39%	41%
MAQUEREAU	28 399	40 152	74 765	82 187	41%	10%
ANCHOIS	15 659	23 963	58 942	79 336	53%	35%
SABRE	1 864	992	11 482	11 971	-47%	4%
BONITE SARDA	1 764	785	13 305	6 767	-56%	-49%
THON	2	2	132	71	-9%	-46%
AUTRES	52 521	70 723	169 857	173 808	35%	2%
POISSON BLANC	34 416	32 606	591 198	625 429	-5%	6%
MERLU	679	840	21 498	27 018	24%	26%
PAGEOT	92	94	6 678	6 440	2%	-4%
SOLE	509	367	20 866	19 129	-28%	-8%
LANGUE	912	1 403	29 926	42 760	54%	43%
OMBRINE	518	307	12 459	8 725	-41%	-30%
RASCASSE	162	141	13 114	8 857	-13%	-32%
SAINT PIERRE	428	376	23 383	20 420	-12%	-13%
ROUGET	423	380	13 243	14 069	-10%	6%
COLIN	400	328	6 669	6 039	-18%	-9%
BESUGUE	679	422	9 659	7 024	-38%	-27%
CONGRE	584	607	11 373	12 176	4%	7%
BOGUE	4 057	1 979	31 239	18 112	-51%	-42%
BAUDROIE	142	170	5 371	5 592	20%	4%
SAR	542	399	10 415	8 055	-26%	-23%
GRONDIN	615	538	6 159	6 943	-13%	13%
ABADECHE	1 660	2 229	15 687	22 469	34%	43%
AUTRES	22 014	22 027	353 458	391 600	0%	11%
CEPHALOPODES	17 223	15 880	852 014	803 424	-8%	-8%
POULPE	8 670	8 069	512 504	492 097	-7%	-4%
CALMAR	1 057	674	55 133	47 139	-36%	-15%
SEICHE	1 571	1 415	49 247	42 766	-10%	-13%
AUTRES	5 924	5 722	235 130	221 423	-3%	-6%
CRUSTACÉS	4 739	5 040	145 995	148 666	6%	2%
CREVETTE ROSE	1 086	1 162	37 055	39 799	7%	7%
LANGOUSTE	107	101	14 584	13 002	-6%	-11%
CREVETTE ROYALE	10	16	989	1 071	71%	8%
LANGOUSTINE	4	2	511	236	-55%	-54%
AUTRES	3 532	3 759	92 857	94 559	6%	2%
COQUILLAGES	749	819	3 988	4 595	9%	16%
ALGUES	380	1 537	1 470	5 528	305%	276%
ECHINODERMES-OURSINS	48	74	480	676	55%	41%
TOTAL GENERAL	314 281	466 404	2 283 303	2 445 109	48%	7%

Tableau 4. Débarquement des produits de la pêche côtière et artisanale par espèce. Comparaison premier semestre 2011 vs premier semestre 2012 (Source: Rapport statistiques Juin 2012 de la ONP)



La Pêche au large

Pour la deuxième année consécutive, la production de la pêche au large affiche une augmentation dans le volume débarqué (12%) combinée avec une réduction de la valeur de 12% par rapport à 2009.

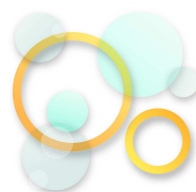
De fait, le poids débarqué a été de 159 726 tonnes, pour une valeur de 2,4 milliards de dirhams contre 142.934 tonnes estimées à 2,7 milliards de dirhams. Cela suit une augmentation de 61% des prises de la flotte nationale operateur RSW en petits pélagiques.

La diminution de la valeur est principalement due à la diminution du chiffre d'affaire de la flotte des céphalopodes de 22%, malgré une amélioration dans les prix d'exportation. Cette diminution est aussi due à la diminution de l'activité dans le secteur de la pêche au thon.

Avec l'allongement de la période d'activité de la flotte RSW pendant l'année 2010, la pêche au large de la flotte pélagique a atteint en 2010, un volume d'approximatif de 100.000 tonnes, ce qui équivaut à 129 millions de dirhams, une augmentation de 61% en poids et de 72% en valeur par rapport à l'année précédente.

Les Activités littorales

Pour ce qui est de la production des activités côtières enregistrées pendant 2010, il se dégage une diminution de 27% en poids et de 2 2% en valeur si l'on compare avec les chiffres de 2009. Cette situation est à mettre en relation avec le respect de la réglementation en matière de quotas de thon rouge et l'implantation du plan de gestion des algues marines.



Evolution principale des activités littorales

	2009		2010		Variation (%)	
	Production	Valeur	Production	Valeur	Production	Valeur
Madrague	1.949	145.298	1.367	101.807	-30%	-30%
Aquaculture	272	9.224	332	7.090	22%	-23%
Algues marines	10.368	102.348	7.405	88.538	-29%	-13%
Corail	3	3.857	4	5.035	17%	31%
Pêche aux oursins	32	222	55	553	72%	149%
TOTAL	12.624	260.949	9.163	203.023	-27%	-22%
Production en tonnes et Valeur en milliers de dirhams						
Source: Rapport d'activité 2010 Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime du Maroc						

Les Madragues

Comme conséquence de la diminution du quota de thon rouge assigné à l'activité des madragues, la production de ce segment a enregistré en 2010 une diminution de 30%, aussi bien en tonnage et qu'en valeur par rapport à 2009, concrètement de 1.949 tonnes pour une valeur de 145 millions de dirhams par rapport aux 1.367 tonnes de 2010, estimées à 101 millions de dirhams.

L'Aquaculture marine et continentale

Les résultats positifs des activités de l'aquaculture marine en 2010 affichent une augmentation, mettant ainsi en évidence le dynamisme de cette activité. Ainsi, pour la deuxième année consécutive, cette division du secteur a enregistré une augmentation de son volume de 22% par rapport à 2009, face à une chute de la valeur de 23%, un volume de 332 tonnes avec une valeur de 7 millions de dirhams.



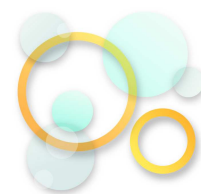
L'évolution positive expérimentée par la production ne s'est toutefois pas reflétée dans les chiffres économiques, étant donné que ces 22 % de tonnes en plus ont supposé une réduction de 23% en valeur, soit plus de 9 millions en 2009 face à un peu plus de 7 millions de dirhams pour 2010.

Dans le tableau ci-dessous est signalé le détail par espèce de la production de l'aquaculture marine pour 2010 en tonnes et en valeur:

Espèce	Production 2010	Valeur en milliers de \$
Daurade	35,00	284,60
Bar	1,80	16,50
Moule méditerranéenne	11,80	36,40
Huître japonaise	283,60	537,80
Total général	332,20	875,30
Production en tonnes et valeur en milliers de Dollars		
Source: Base de données de Fishstat		

Si l'on considère en plus la production de l'aquaculture continentale, on observe que, selon les données de la FAO, en 2010 un total de 1.522 tonnes ont été obtenues entre les poissons et les mollusques:

Espèce	Production 2010	Valeur en milliers de \$
Anguille européenne	110,00	1.308,50
Carpe	300,00	713,70
Carpe chinoise	80,00	190,30
Carpe argentée	400,00	951,60
Daurade	35,00	284,60
Bar	1,80	16,50
Brochet	40,00	142,70
Moule méditerranéenne	11,80	36,40
Huître japonaise	283,60	537,80
Perche truite	30,00	89,20



Tilapia du Nil	130,00	618,60
Truite arc-en-ciel	100,00	594,80
Total général	1.522,20	5.484,70
Production en tonnes et valeur en milliers de Dollars		
Source: Base de données de Fishstat		

Les Algues marines

La quantité extraite d'algues marines pendant l'année 2010 a été de 7.405 tonnes, avec une valeur de presque 89 millions. Cela suppose, en comparaison avec l'année précédente, une diminution de 29% en tonnes et de 13% en valeur économique. Concrètement, on est passé de percevoir 100 millions à seulement 88,5 millions de dirhams en 2010.

Le Corail

En comparaison avec 2009, la production de corail a augmenté en valeurs relatives de 17% en poids et, ce qui s'avère encore plus positif, de plus de 30% en valeur par rapport à 2010. En valeurs absolues, on est passé de recueillir 3.857.000 dirhams à plus de 5 millions.

Les Oursins

La pêche d'oursins en 2010 s'est située autour de 55 tonnes pour une valeur de 553.000 dirhams, ce qui suppose une augmentation de 72% en poids et de 149% en valeur par rapport à 2009, étant donné qu'on est passé d'une valeur de 222.000 dirhams à plus d'un demi million en une seule année.

La Pêche pélagique

La flotte de pêche pélagique du type RSW et qui repose sur la prise de petits poissons pélagiques de stock C, à l'intérieur du cadre d'affrètement et de l'accord de pêche entre le Maroc et la Communauté Européenne, a obtenu en 2010 un volume de 73.333 tonnes pour



une valeur de 89 millions de dirhams, ce qui suppose une diminution de 39% en poids et de 41% en valeur par rapport à 2009.

La diminution des débarquements de cette flotte est due principalement à la diminution des navires en activité qui a baissé de 12 navires en 2009 à 9 en 2010.

2.3. Les Accords commerciaux

Pendant de nombreuses années, la pêche a été un des piliers fondamentaux des relations commerciales hispano-marocaines. Ces relations se sont matérialisées à travers plusieurs accords de coopération en matière de pêche dont les facteurs conditionnant ont évolué depuis une nette position de domination de la part de l'Espagne dans les premiers accords vers une situation actuelle où la complexité, à l'heure de satisfaire les demandes du Royaume du Maroc, rend inenvisageable la réalisation future de nouveaux accords de pêche.

Il faut souligner dans ce sens que l'origine des importations de poisson dans notre pays provient essentiellement du Maroc, lequel est suivi de l'Argentine, de la France, du Royaume-Uni et de la Chine parmi les autres pays exportateurs.

Cependant, le progrès technique, l'arrivée de nouvelles puissances dans le secteur et les aspirations des pays en voie de développement, comme le Maroc, et qui possèdent une industrie halieutique propre, permettent d'entrevoir un panorama futur assez différent de celui vécu pendant les dernières décennies. Si on y ajoute la chaque fois plus grande rareté des ressources halieutiques, il est facile de comprendre que le Gouvernement du Maroc se soit centré ces dernières années sur l'exercice d'un plus grand contrôle des ressources et cela au détriment des droits historiques de l'Espagne en matière de pêche et ait développé en 2009 ladite *Stratégie Halieutis*, avec laquelle le pays prétend mettre en marche un ambitieux plan de développement et de compétitivité pour le secteur de la pêche d'ici 2020.

Un bon exemple de cela est le cas de la non rénovation en 1999 de l'accord avec le Maroc de 1995, qui a obligé à l'arrêt forcé de la flotte communautaire qui opérait sur les lieux de pêche marocains. Ce nouvel accord n'a pas supposé une continuité fluide dans les relations



entre l'Espagne et le Maroc mais a posé au contraire un scénario complètement différent, obligeant l'Union Européenne à faire face à chaque fois plus de difficultés à l'heure de souscrire de nouveaux accords de pêche bilatéraux et à des déboursements économiques qui ont découlé de la mise en marche de mesures de soutien au secteur.

Un nouvel Accord de pêche entre le Maroc et l'UE a été signé en 2005 pour une durée de 4 ans et est finalement entré en vigueur en 2007. Cet accord a permis la possibilité de pêcher à 119 navires de l'UE. Des 119 licences octroyées, 80% correspondaient à l'Espagne, ce qui en fit le plus grand bénéficiaire de l'UE pour cet Accord.

En 2010, l'UE et le Maroc ont signé un Protocole pour l'Etablissement d'un *Mécanisme de Solution des Différences* (MSD) bilatéral qui a été mis en marche en 2011, année où a aussi été approuvé un Nouveau mandat afin de négocier la création d'une *Aire de Libre Commerce Vaste et Profonde* (DCFTA) avec le Maroc et qui comprendrait non seulement la libéralisation du commerce des biens mais aussi de vastes concessions en matière de services, de marchés d'achats-ventes publiques, de droits de propriété intellectuelle et d'élimination de barrières non douanières.

Actuellement et dans le cadre de la *Politique Européenne de Voisinage*, l'UE travaille à l'élaboration d'un *Plan d'action* qui recueille tous les éléments de la politique communautaire avec le Maroc, depuis le dialogue politique jusqu'aux éléments commerciaux et/ou de coopération financière et qui aura une durée de cinq ans (2012-2016).

En marge des interactions avec l'UE, le Maroc maintient de fluides relations internationales avec l'Occident et le monde musulman. Le Gouvernement Marocain développe un intense agenda diplomatique dans le but de rechercher de nouveaux partenaires financiers (Chine, Etats-Unis, etc.) de même que pour renforcer les liens qui existent déjà avec l'UE.

2.4. Les Canaux de distribution

Le Maroc dispose d'un vaste réseau de distribution avec près de 600.000 points de vente, ceux-ci étant pour la plupart d'entre eux de petits commerces de quartiers, avec des installations, un équipement et un niveau de spécialisation peu développés bien que



possédant toutefois un large assortiment de produits de grande consommation à des prix accessibles.

Quant à la structure de ces canaux au Maroc, le nombre de niveaux de la chaîne de distribution se caractérise par le fait d'atteindre jusqu'à 5 intermédiaires avant d'arriver au consommateur en bout de chaîne; ce qui met en évidence le manque de développement et la rigidité du canal. Ces caractéristiques s'accroissent à mesure que l'on s'éloigne de l'axe central Tanger - Rabat – Casablanca.

De manière schématique, le Maroc dispose des instruments de distribution suivants:

- * La vente directe du fabricant, ce qui n'est pas très courant.
- * Les grossistes et les coopératives.
- * L'importateur-distributeur, ce qui est le plus fréquent.
- * Les grandes surfaces, récentes et concentrées en 4 groupes et 22 établissements répartis dans les principales villes.
- * Le détaillant qui distribue aux magasins spécialisés selon les secteurs.
- * Les franchises, d'apparition récente, spécialement dans les secteurs de la restauration, des loisirs, de la confection et du mobilier.
- * Des centres commerciaux de haut standing.

Bien qu'il existe au Maroc beaucoup de commerce de contrebande, le développement économique que le pays a vécu ces dernières années, ainsi que l'apparition d'une nouvelle classe moyenne, est en train de donner lieu à un processus d'occidentalisation des coutumes; ce qui, à son tour, donne lieu à de nouvelles formes d'achat qui favorisent l'implantation, en principe dans les grandes villes, de moyennes et grandes surfaces et de centres commerciaux, beaucoup d'entre eux appartenant à des groupes de distribution d'origine étrangère.

Le secteur alimentaire se voit très affecté par ce phénomène étant donné qu'une grande partie de l'investissement étranger se concentre sur celui-ci. Cependant, d'autres secteurs comme ceux du mobilier ou des électroménagers enregistrent un plus grand investissement marocain.



3. Le secteur aquacole au Maroc

3.1. La production aquacole actuelle

Comme nous l'avons vu, le Maroc possède une longue tradition dans le secteur de la pêche, avec des volumes de prises qui le situent parmi les principaux pays au niveau mondial et un chiffre de l'ordre d'1 million de tonnes à l'année pour une activité qui génère de l'emploi direct pour plus de 100.000 personnes. Dans ce pays, le secteur de l'aquaculture n'est au contraire pratiquement pas développé, le volume de production actuelle étant de 600 tonnes à l'année, ce qui représente à peine 0,06% par rapport au volume total de production sur le continent africain.

Cette production, autour des 600 tonnes/année³, se distribue de la manière suivante:

- * Autour de 360 tonnes d'huître (*Crassostrea gigas*) produites dans les régions ostréicoles du Sud, Oualidia (7 exploitations) et Dakhla (4 exploitations).
- * Approximativement une 100 de tonnes de bar dans la zone Nord méditerranéenne, M'diq, produites par l'entreprise Aquam'diq.
- * Et depuis avril 2006, avec la création de la Société de Mytiliculture du Nord, 250 tonnes de moules (*Mytilus galloprovincialis*).

La production aquacole estimée en Afrique est de 1.103.000 tonnes à l'année, l'Égypte étant le principal producteur avec 705.000 tonnes à l'année; ce qui représente approximativement 70% du total.

³ La production des algues n'est pas ici considérée même si le Maroc est un pays pertinent au niveau mondial dans le domaine des algues agarophytes (*Gelidium*). S'agissant d'un système d'extraction naturelle, on ne peut pas le considérer comme de l'aquaculture.



Les résultats positifs des activités de l'aquaculture en relation avec l'année 2010 montrent cependant une augmentation de l'activité; ce qui est significatif d'une tendance favorable pour l'aquaculture. Il s'agit concrètement de la deuxième année consécutive pour laquelle cette division du secteur a enregistré une augmentation de volume de 22% par rapport à 2009.

3.2. L'Industrie de mise en valeur des produits halieutiques

Grâce à sa situation géographique privilégiée, le Maroc dispose de deux importantes extensions maritimes, dotées de ressources halieutiques diversifiées et abondantes; ce qui a permis au cours de ces dernières années de développer une importante industrie de mise en valeur des produits halieutiques.

Cette industrie dispose, d'après les données de 2009 du Département de la Pêche Maritime du Maroc, de 422 unités à terre et de 359 en mer et celles-ci ont généré un chiffre d'affaire en exportations de 13.200 millions de dirhams, pour une production de 470.000 tonnes.



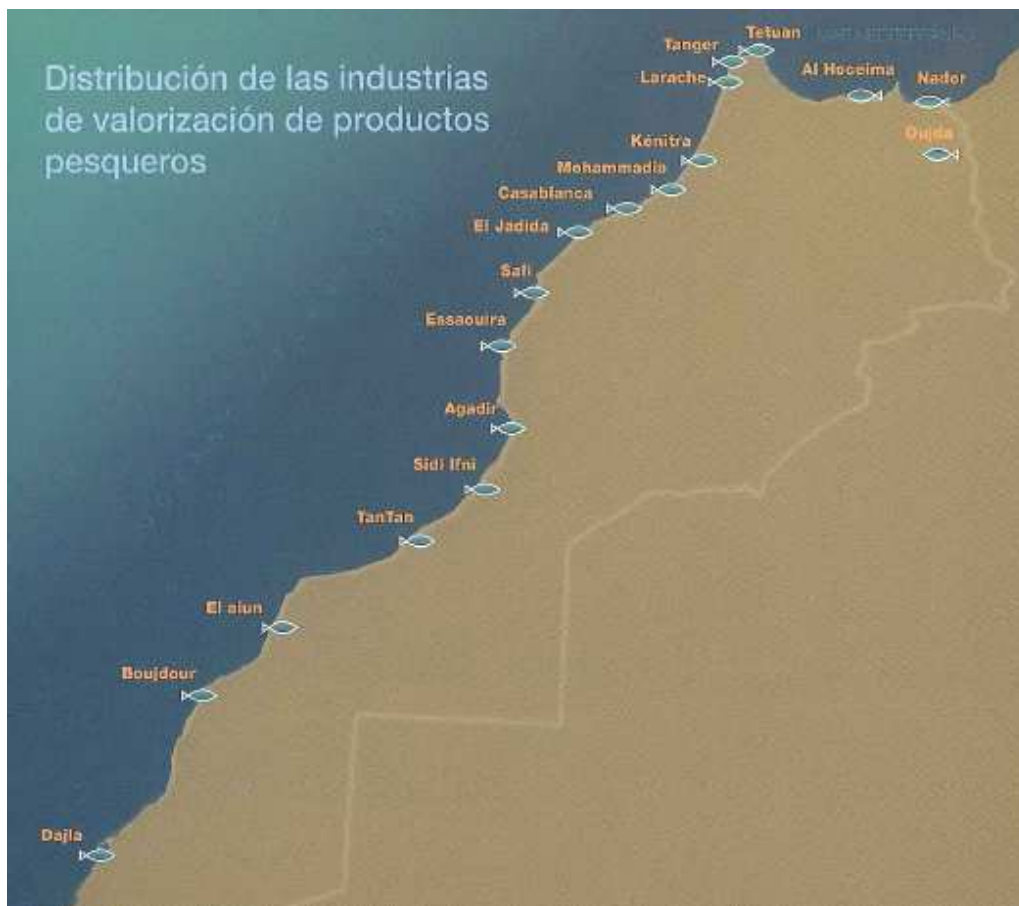
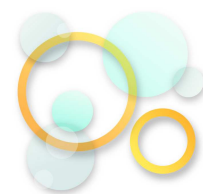


Illustration 2. Distribution des industries de mise en valeur des produits halieutiques
(Source: Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime. Direction des Industries halieutiques)

Cette industrie, qui suppose 2% du PIB national et est concentrée sur la zone des villes de Agadir, Dajla, El Aaiún, Safi et Casablanca, offre un emploi à 75.000 personnes et est essentiellement centrée sur les activités suivantes:

- * **Les Conserves:** ce secteur se compose de 45 unités ou conserveries qui fournissent 32.000 emplois et une production en 2008 de 161.000 tonnes.
- * **Les Produits Congelés:** ce secteur dispose de 359 navires frigorifiques et de 190 unités de congélation et a produit en 2008, 128.000 tonnes sur terre et 112.000 tonnes en pleine mer.
- * **Les Semi-conserves:** branche composée de 34 unités de production qui fournissent 7.100 postes de travail et une production estimée en 2008 de 1 milliard de dirhams.



Ce ne sont toutefois pas les seules puisqu'il existe d'autres branches de moindre volume mais également importantes de part les synergies qu'elles génèrent, comme par exemple les activités de conditionnement de produits halieutiques frais, une branche composée de 97 unités de production réparties tout au long du littoral, ou encore la branche de la farine et de l'huile de poisson avec une production de 57.000 et 16.000 tonnes respectives en 2008, et qui fournissent 1.260 emplois; la branche de transformation des algues marines, laquelle a enregistré pour cette même année une production de 920 tonnes estimées à 174 millions de dirhams (actuellement il n'y a qu'une seule unité en activité et celle-ci se trouve Kénitra) et cela place le Maroc au troisième rang mondial des producteurs d'agar agar. On peut encore citer d'autres activités centrées sur le poisson fumé, salé et séché et qui regroupent 13 unités qui atteignent des productions proches des milles tonnes à l'année.

La proximité du marché européen fait de cette industrie un secteur avec un grand potentiel exportateur étant donné que l'Europe se caractérise par le fait d'être un des plus grands importateurs de produits halieutiques au niveau mondial et constitue à la fois le marché de destination pesant le plus dans la balance du Royaume du Maroc puisque ce dernier y destine la plus grande partie de ses conserves, semi-conserves, de son poisson congelé et de ses produits halieutiques frais.

L'évolution qui a été expérimentée par les exportations depuis l'année 2003 jusqu'à 2009 pour chaque branche de produit va être détaillée à la suite:

Poissons en salaison, séchés, fumés ou en saumure, en poids et valeur:



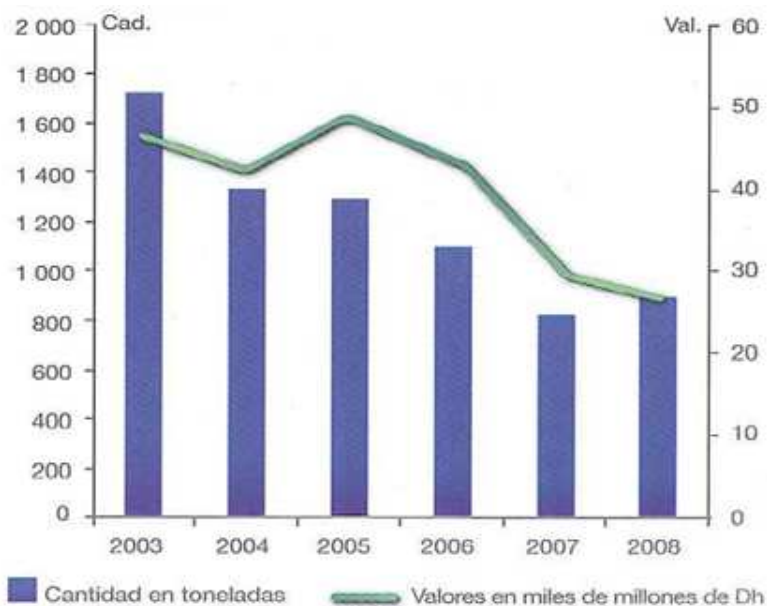


Illustration 3. Evolution des exportations de poissons en salaison, séchés, fumés ou en saumure, poids et valeur.

(Source: Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime. Direction des Industries Halieutiques)

Algues marines, en poids et valeur:

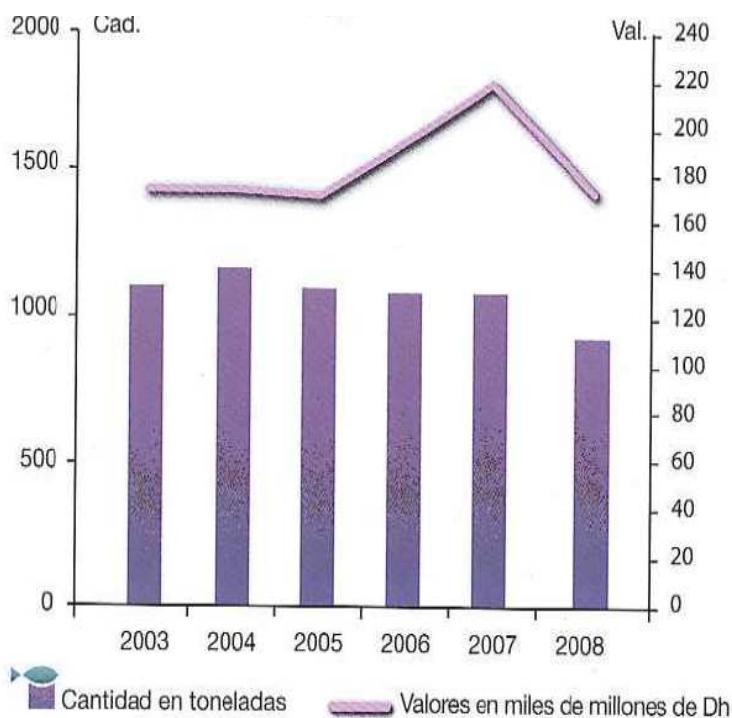
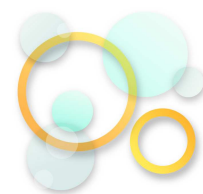


Illustration 4. Evolution des exportations d'algues marines en poids et valeur

(Source: Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Direction des Industries Halieutiques)



Farine et huile de poisson, en poids et valeur:

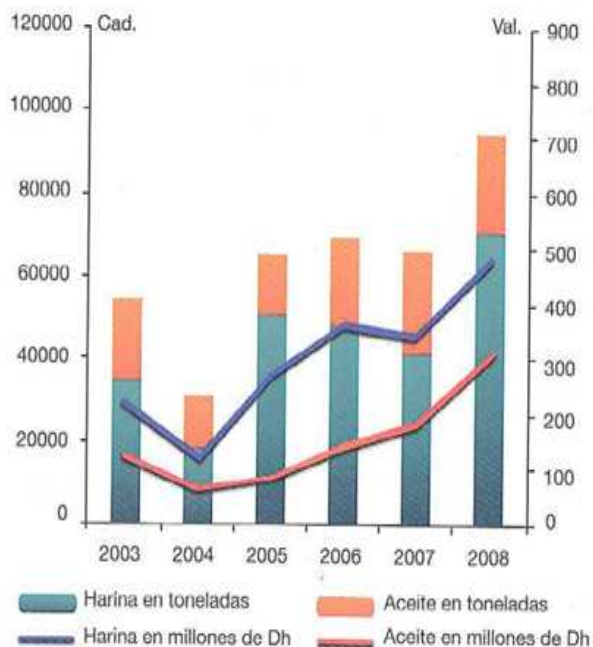


Illustration 5. Evolution des exportations de farine et d'huile de poisson en poids et valeur

(Source: Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime. Direction des Industries Halieutiques)

Produits halieutiques frais, en poids et valeur

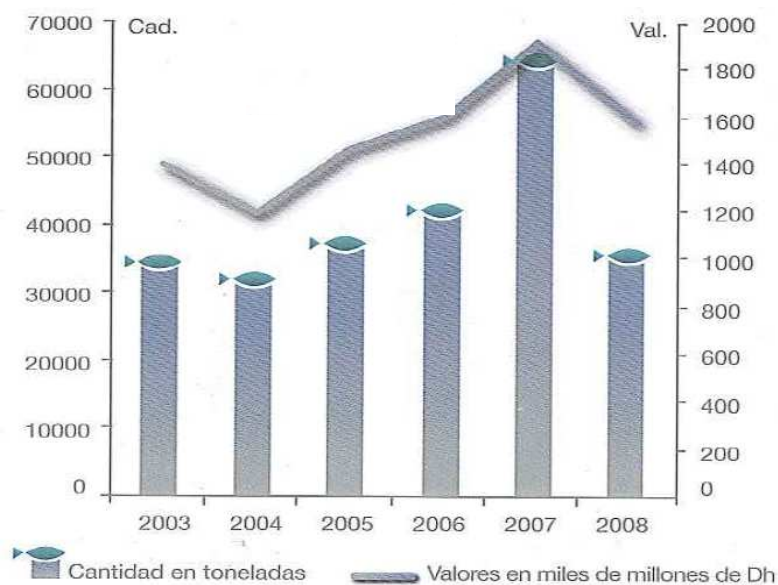
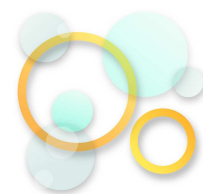


Illustration 6. Evolution des exportations de produits halieutiques frais en poids et valeur

(Source: Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime. Direction des Industries Halieutiques)



Produits halieutiques congelés, en poids et valeur

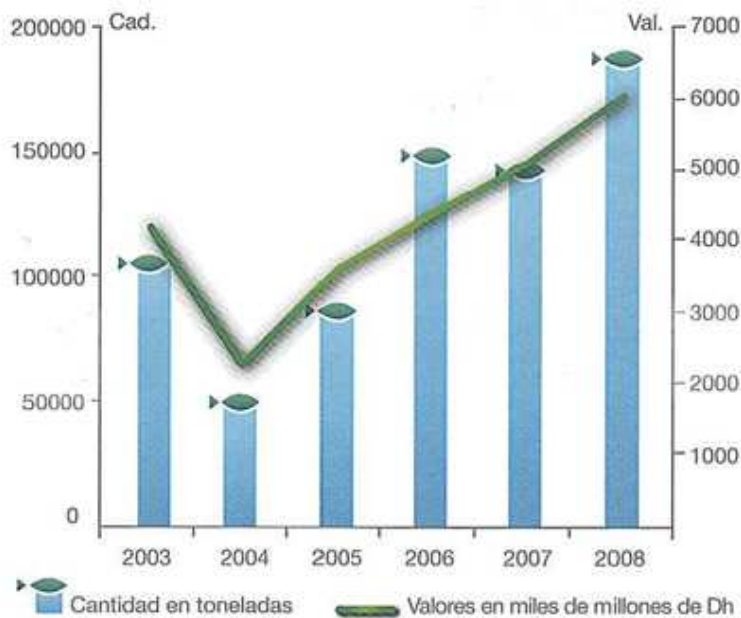


Illustration 7. Evolution des exportations de produits halieutiques congelés en poids et valeur
(Source: Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime. Direction des Industries Halieutiques)

Semi-conserves de poisson, en poids et valeur

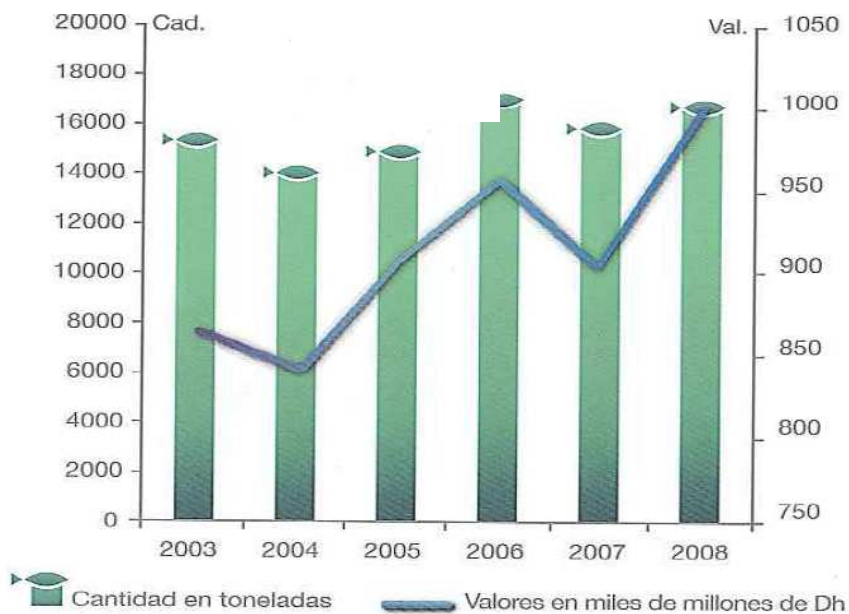
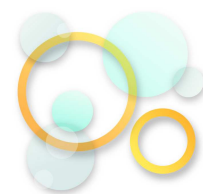


Illustration 8. Evolution des exportations de semi-conserves de poisson en poids et valeur
(Source: Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime. Direction des Industries Halieutiques)



Conserves de poisson, en poids et valeur

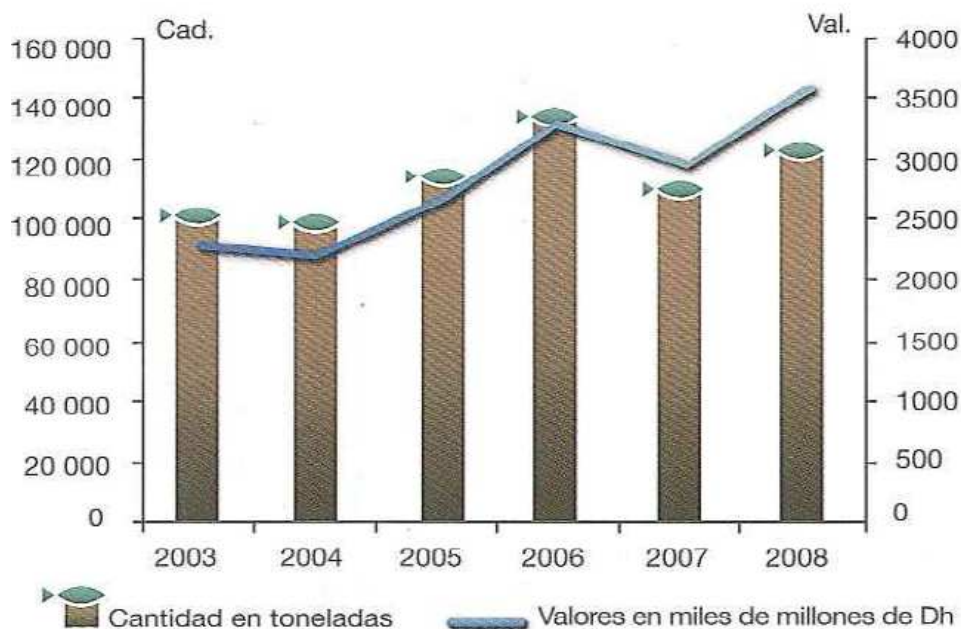
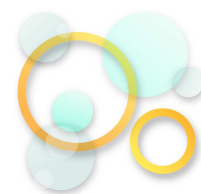


Illustration 9. Evolution des exportations de conserves de poisson en poids et valeur

(Source: Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime. Direction des Industries Halieutiques)

Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, conscient de l'importance d'obtenir un bon positionnement sur les marchés, concentre ses efforts afin de situer le secteur à un niveau compétitif et cela au moyen de la qualité et de l'amélioration des moyens de production et de la diversification des produits à travers l'innovation en réponse aux tendances du marché et, enfin, à travers le soutien accordé à la formation professionnelle.



3.3. La Structure: les entreprises, les organismes et les institutions

Les premiers projets d'aquaculture au Maroc ont surgi dans les années 80, suivant en cela le cours de l'avancée de ce secteur dans la région méditerranéenne. Concrètement, entre 1985 et 1991 et essentiellement grâce aux entités suivantes:

- * La **Société MAROST**, constituée en 1985 et située sur la lagune de Nador. Cette entité, appartenant au groupe industriel marocain ONA et se consacrant à l'élevage de la daurade et du bar (loup de mer), a été le projet le plus important à cette époque, dépassant même les 1000 tonnes en 1995. Ses installations reposaient sur des cages de petite dimension où l'élevage des deux espèces citées se trouvait complété par la culture des huîtres. Cette ferme d'élevage aquacole disposait en outre de ses propres hatchery de technologie française.

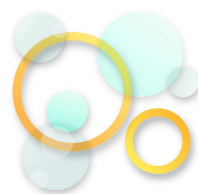
La fermeture de l'entreprise fut la conséquence de la chute des prix de la daurade et du bar lors des crises successives que vécut le secteur méditerranéen dans les années 2004 et 2008.

La détérioration environnementale qui affecta sa zone de culture (Mar Chica), accéléra la fermeture de l'entreprise.

- * La **Société SAM**, fondée en 1991, située à l'embouchure de la Molouya et centrée sur la production de crevette impériale ou crevette kuruma (*Penaeus japonicus*). Cette société est aujourd'hui fermée et cela depuis 1997. Dans ce cas, la fermeture fut provoquée par des problèmes techniques et de rentabilité de l'élevage de cette espèce de crustacé.

La production aquacole maximale atteinte par le Maroc à cette époque fut de 1.000 Tn/année en 2004, principalement de daurades et de bars qui provenaient de l'entreprise MAROST.

Par la suite, en 2002 de nouvelles sociétés furent créées pour l'élevage de la daurade et du bar dans les environs de M'diq (Aquam'diq) et Azla (Doraloup). Ces deux sociétés étaient à



l'origine conçues par des Français et appuyées par des investisseurs marocains. Aujourd'hui seule fonctionne encore Aquam'diq:

- * **Aquam'diq** a été créée en 1998 comme société mixte formée par des partenaires marocains, espagnols et français. Située, et avec comme port d'attache, dans le port de pêche de M'diq et bien que se consacrant initialement à l'élevage de la daurade, du bar et de la courbine, sa production se concentre aujourd'hui sur l'élevage et la commercialisation du bar, avec une production se situant autour des 200 Tn/année, et dont toute la production reste pratiquement sur le marché national.

Les alevins sont achetés en Europe, essentiellement en France et les aliments aussi bien au Maroc que sur d'autres marchés européens.

Ses installations sont composées de 14 cages de polyéthylène de 12 mètres de diamètre et d'une cage auxiliaire de 8 mètres de diamètre pour des activités halieutiques.

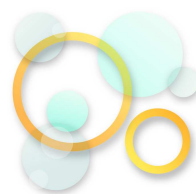
Elle possède une unité de conditionnement et d'expédition de poisson à l'intérieur de l'enceinte portuaire, depuis laquelle elle opère sous le nom commercial de *Pescado del Canto*.

La proximité de ses cages du port de M'diq a été un facteur clé pour la survie de cette entreprise.

Pour ce qui est de la production de mollusques, les premiers pas se firent dans la décennie des années 50 (1950) dans la lagune de Oualidia.

Par la suite, en avril 2006, se constitue l'entreprise suivante:

- * **Mejilloneras del Norte**, laquelle possède deux zones de culture bien qu'actuellement ne fonctionne seulement qu'une d'entre elles. Les deux installations sont situées dans la zone nord de la baie de la M'diq. L'entreprise dispose au total de 7 plateformes (bacs) en fonctionnement, où chacune dispose de 80 cordes de 12 mètres de long. Elle produit à l'heure actuelle quelques 250 tonnes de moules (*Mytilus galloprovincialis*).



- * Enfin, récemment constituée (2012) nous trouvons l'entreprise mixte hispano-marocaine **Aquapole**, fondée avec pour objectif d'unir les efforts et de partager les intérêts entre investisseurs espagnols et marocains pour le développement de l'activité aquacole au Maroc.

Ses partenaires, marocains et espagnols, possède une expérience de plus de 25 ans dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture et leur principale motivation à l'heure de constituer cette entité a reposé sur deux grands piliers, l'un du côté de l'activité aquacole, fondé sur les principes suivants:

- La consommation de poisson au niveau mondial augmente chaque année.
- L'aquaculture représente presque 50% de la production mondiale.
- L'aquaculture est une activité durable et son développement respecte l'environnement.
- L'aquaculture est une source de poisson riche en omega 3 et avec une traçabilité garantie.
- L'aquaculture est une activité rentable et stratégique pour les entreprises.

Et l'autre de caractère territorial et reposant sur le fait que:

- Le Maroc possède des conditions naturelles exceptionnelles qui favorisent le développement de l'aquaculture.
- La création de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture (ANDA), à l'intérieur de la stratégie du Plan Halieutis, constitue la garantie du Gouvernement d'appuyer l'activité aquacole au Maroc.
- L'existence au Maroc d'instruments de soutien et de promotion à l'investissement privé pour des entreprises nationales et étrangères.
- L'existence d'une potentialité de marché pour les produits aquacoles, aussi bien au niveau local qu'au niveau de l'exportation, en particulier dans la Région Méditerranée.



Il est important de signaler que dans le secteur de la pêche ne sont seulement concédées des licences qu'aux entreprises qui certifient une participation minimale de 50% de personnes physiques marocaines.

Au niveau institutionnel, au Maroc, le secteur de la pêche et de l'aquaculture dispose des organismes suivants:

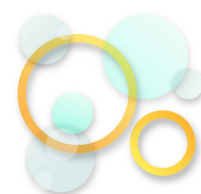
- * **L'Institut National de Recherche Halieutique (INRH)**, principal organisme de recherche du Maroc en matière de pêche et d'aquaculture. En plus d'un centre à Agadir, spécialisé dans la mise en valeur et la technologie des produits de la mer, l'INRH dispose d'un centre de recherche spécialisé dans l'aquaculture, localisé dans le port de M'Diq.

Ce dernier a été créé en 1997, dans le cadre d'un accord de coopération entre le Maroc et le Japon, pour l'étude du thon rouge. À l'heure actuelle, le centre travaille dans diverses disciplines aquacoles dont les objectifs sont focalisés sur:

- L'appriovissement de nouvelles espèces potentielles de développement marin pour l'aquaculture: le rousseau, le mérrou, le maigre, la sole, etc.
- L'optimisation des différentes phases de production d'espèces contrôlées (réduction des coûts de production).
- Le développement de la fabrication d'aliments pour poissons de mer à partir d'ingrédients locaux.
- La prévention, le diagnostic et le traitement des maladies des poissons.
- Soutenir la profession et les investisseurs à travers la mise en place d'activités techniques et en expansion.
- Expériences avec d'autres espèces comme le poulpe, les palourdes, la crevette grise, etc.

Le centre a une superficie de 2.400 mètres carrés et dispose des infrastructures suivantes:

Des installations expérimentales et de production sur terre:



- Des services partagés: Un atelier laboratoire pour le contrôle biologique de la robinetterie et de l'électricité.
- Un parc d'élevage de poissons marins:
 - Une unité de phytoplancton qui comporte une salle consacrée à la conservation et des souches d'algues de culture qui servent pour transplanter les tiges et une salle de stérilisation. Une serre est installée dehors et comporte trois piscines en dure de 25 m³ de volume chacune, qu'on utilise pour la production de masse d'algues dans le but d'obtenir des larves et des rotifères de culture.
 - Une unité de culture rotifères qui comporte une salle avec des plateaux de polycarbonate cylindrique-conique qu'on utilise pour la culture et la production de rotifères nécessaires à l'alimentation des larves pendant les premiers jours de leur vie.
 - Une unité de production d'Artemia contenant des caisses de: 500 et 1000 litres pour l'incubation des cystes et l'enrichissement de l'artemia.
 - Une unité de conditionnement et de maturation des reproducteurs avec des réservoirs d'un volume de 5 à 18 m³ fabriqués en polyester. Pendant la période de nidification, les oeufs sont recueillis dans le débordement des bassins des reproducteurs dans des réservoirs de FRP 1 m³ de volume avec une poche de maille de toile de nylon de 500 micras.
 - Une unité de larves-prépépinière contenant les bassins carrés et circulaires en polyester de janvier à avril avec les réservoirs de culture de larves et 5 rectangulaires de 5 m³ pour chaque volume de la servitude et phase de pré-engraissement.
 - Les services en relation avec la couveuse, la station de pompage, le filtrage et la stérilisation de l'eau et un volume d'air.

Des infrastructures en mer:

- Deux bateaux.
- Une cage flottante de 12 m de diamètre et qui s'utilise dans le cadre de la collaboration avec Aqua-M'diq.



Des infrastructures générales: les installations et les services pour les bureaux, les entrepôts, les ateliers, les chambres froides, etc. En termes de fonctionnement, l'organisation du centre comporte 3 unités:

- Une unité de Pathologie et de culture de larves chargée de tous les aspects de la recherche quant à la reproduction, la culture et la pathologie des larves de poissons, de crustacés et de mollusques.
- Une unité de Nutrition et de Production de proies vivantes dont l'activité est centrée sur l'étude des comportements nutritionnels et la formulation d'aliments pour l'aquaculture. Elle produit aussi des aliments vivants (phytoplancton y zooplancton) nécessaires pour la culture de larves.
- Une unité de culture en pleine mer où sont menés les travaux de recherche sur l'engraissement des espèces marines en cages.

Ses principaux programmes de recherche ont été:

- Le projet d'élevage de thon rouge.
- La diversification des espèces aquacoles marines.
- Le projet de diversification pour l'élevage de: Pagre (*Pagrus pagrus*), de Denti ou Denté commun (*Dentex dentex*) et de Mérou (*Epinephelus alexandrinus* y *E. marginatus*).
- Le projet d'élevage de Courbine (*Argyrosomus regius*).
- Des projets d'expérimentation pour d'autres espèces: le poulpe commun (*Octopus vulgaris*), la palourde (*Ruditapes decussatus*), la moule méditerranéenne (*Mytilus galloprovincialis*) et l'huître (*Crassostrea gigas*).
- Un projet pour le développement des aliments pour l'aquaculture marine, à partir de matières premières d'origine locale.

En plus de ses travaux de recherche dans le domaine de l'aquaculture, ce centre de l'INRH du M'diq agit également comme réseau de veille sanitaire du littoral, RRSL (Réseau de surveillance de la salubrité du littoral) et a pour mission la veille sanitaire,



la surveillance et le suivi de la pollution d'origine biologique et chimique dans les aires suivantes:

- Zone maritime Oued Negro-M'diq.
- Zone maritime Cabo Negro-Martil.
- Zone maritime Oued Laou-Kaâ Srass.
- Zone maritime Targha-Chmaâla.

* **La Fédération de la Pêche Maritime et de l'Aquaculture (FPMA).** La Fédération a été constituée le 8 mars 2007 en qualité d'organisme représentant du secteur de la pêche à l'intérieur du Conseil Economique et Social. La FPMA a été réorganisée et restructurée en 7 départements:

- Pêche au large
- Pêche côtière
- Pêche côtière réfrigérée
- Pêche artisanale
- Madragues
- Aquaculture
- Mise en valeur

Elle est composée de 66 membres: 25 de pêche au large, 35 de pêche côtière, une association aquacole avec 6 associés et une confédération nationale et deux associations régionales de pêche artisanale.

La Fédération a été consultée pour l'élaboration de la *Stratégie Halieutis* et a participé activement au groupe de travail à travers l'exécution et le suivi des plans de gestion adoptés (pêcheries, céphalopodes et pélagiques) et le plan de gestion de la crevette qui a été adopté récemment.

La Fédération continuera d'être impliquée dans l'élaboration de futurs plans de gestion qui seront mis en marche (colin, thon, espadon, anchois, etc.).



* **L'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture (ANDA).** Afin d'assurer le succès du Plan Halieutis, le Gouvernement marocain a créé récemment (Février 2011) cette agence dont la principale mission est la promotion et la coordination du Plan. Dans cette ligne, l'ANDA intervient:

- En participant à l'implantation du Plan.
- En proposant des plans spécifiques et en créant une structure au niveau national qui donne une couverture au Plan.
- En promouvant l'activité de l'aquaculture et en développant les marchés nationaux et d'exportation.

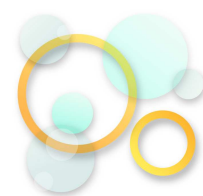
Cette aménagement de l'activité se fonde sur la conciliation de tous les intérêts environnementaux, sociaux et économiques, autrement dit, sur le développement d'une activité durable.

L'implantation d'une activité nouvelle doit en outre aller de pair avec les usages traditionnels déjà existants dans la région marocaine de la Méditerranée, comme le sont essentiellement la pêche, l'agriculture et le tourisme.

Pour le développement et l'aménagement du secteur aquacole l'Agence ANDA poursuit les phases de travail suivantes:

- Etudes de découpage par zone et connaissance physique, chimique et biologique de la côte. (SIG)
- Des Plans d'aménagement côtier fondés sur la durabilité et la compatibilité avec d'autres activités déjà existantes.
- La Création d'un cadre juridique et institutionnel qui soutienne l'activité.
- Le Développement de projets pilotes et le développement de Technologies aptes pour l'aquaculture au Maroc.
- La Promotion de l'investissement dans le secteur.
- L'Etude et la promotion des marchés, l'encouragement et le développement de la chaîne de valeur ajoutée pour les produits de l'aquaculture.

Pour cela a été conçu un ambitieux plan d'études et de projets dont certains de ces derniers sont déjà en marche. Concrètement, pour la zone méditerranéenne, il



existe l'intention de réaliser un Plan d'Aménagement du littoral réunissant toutes les phases dont il a déjà été fait mention.

L'Agence contrôlera en outre l'application de la stratégie nationale pour le développement de l'aquaculture et la mesure de son efficacité. Les activités aquacoles dans les eaux continentales ne relèvent pas cependant de sa compétence.

Pour accomplir sa mission, l'Agence se chargera en particulier de:

- Créer et de maintenir, en collaboration avec les organismes spécialisés, une base de données sur l'aquaculture.
- Promouvoir et apporter son soutien aux interventions et investissement en aquaculture.
- Implanter une politique de Communication et d'information sur mesure.
- Informer des autorisations, concessions, rénovations et des licences et permis de pêche.
- Réaliser n'importe quelle étude comprise dans les domaines de sa compétence.

L'Agence dispose de 3 départements indépendants mais, en même temps, en relation interne les uns avec les autres, lesquels fonctionnent sous la supervision de la Direction:

- Le Département d'Investissement, de Promotion et d'Etudes
- Le Département d'Ingénierie des projets d'aquaculture
- Le Département des Affaires Courantes

- * **L'Agence pour l'Aménagement de la Lagune de Nador.** Cette Agence a pour fonction de proposer et d'exécuter le plan d'aménagement spécial de la Lagune de la Marchica.



* **L'Agence pour le Développement des provinces de la Région de L' Oriental.**

Il s'agit d'une Agence créée pour la promotion et le développement économique et social des préfectures des provinces de la Région marocaine de L'Oriental.

Parmi les autres Organismes représentatifs, directement ou indirectement liés au secteur aquacole au Maroc, on doit citer:

- * Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
- * Le Département de la Pêche Maritime (DPM)
- * La Direction de la Pêche Maritime et de l'Aquaculture (DPMA)
- * L'Agence Nationale de Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise (ANPME)
- * La Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Tanger
- * La Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Tétouan
- * Les Centres Régionaux d'Investissement (CRI)
- * R&D Maroc
- * La Confédération de la Pêche Artisanale de Casablanca
- * L'Association des Entreprises Marocaines de Pêche Hauturière (AEM)
- * L'Association Nationale de la Pêche palangrière réfrigérée
- * L'Association Marocaine de Pêche Crevetière congelée (AMCCR)
- * L'Association Régionale de la Pêche Industrielle Pélagique
- * L'Association des Madragues au Maroc
- * Le Syndicat des Armateurs de la Pêche Côtière pélagique du Sud (SPAPIA)
- * Le Syndicat des Armateurs de la Pêche Côtière au chalut
- * L'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA)
- * L'Agence Nationale de Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise (ANPME)
- * L'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC)
- * La Direction des Investissements
- * La Fédération des Chambres de Commerce, d'Industrie et de Services du Maroc
- * L'Administration des Douanes et des Impôts indirects
- * L'Office des Changes



- * Le Conseil Régional de Tanger-Tétouan
- * La Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Tanger
- * La Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Tétouan
- * Les Centres Régionaux d'Investissement (CRI)
- * La Confédération Générale des (Dirigeants d') Entreprises du Maroc- Unité Régionale du Nord (CGEM-URN)
- * L'Agence pour la Promotion et le Développement du Nord (APDN)
- * La Fédération Nationale de l'Industrie Agroalimentaire (FENAGRI)
- * Le Bureau économique et commercial à Rabat et à Casablanca
- * L'Unité de promotion des affaires d' EXTENDA au Maroc
- * Le Centre pour le Développement Technologique et Industriel (CDTI)
- * Le Ministère des Mines, de l'Energie, de l'Eau et de l'Environnement
- * Le Ministère de l'Équipement et des Transports
- * Le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification.
- * Le Conseil National de l'Environnement (CNE)
- * Les Conseils Régionaux de l'Environnement (CRE)
- * La Commission Interministérielle Permanente de l'Aménagement du Territoire (CIPAT)
- * L'Agence Nationale des Ports (ANP)
- * L'Observatoire National de l'Environnement du Maroc (ONEM)

3.4. Le Plan Halieutis

Le Gouvernement du Maroc, conscient du potentiel que représentent ses 3.500 km de côtes (500 dans la zone méditerranéenne et 3.000 le long de la frange du littoral atlantique), a lancé en 2009 un programme afin de réorganiser le secteur de la pêche, programme connu sous le nom de Plan Halieutis,. Celui-ci a été présenté a sa Majesté le Roi Mohammed VI à Agadir par Akhannouch Aziz, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime.



Ce Plan constitue la nouvelle stratégie de développement et de compétitivité du secteur halieutique national, stratégie centrée principalement sur le fait de potentialiser l'aquaculture dans ce pays tout en s'articulant fondamentalement autour des trois axes suivants:

- * La Durabilité: dans le but d'assurer une exploitation durable des ressources halieutiques pour les générations actuelles et futures.
- * Le Rendement: au moyen de la dotation d'outils d'organisation nécessaire au secteur afin d'obtenir une qualité optimale depuis le moment du débarquement jusqu'à celui de la commercialisation.
- * La Compétitivité des produits et leur haut degré d'estimation sur les marchés les plus importants du monde.

Le programme a un horizon fixé jusqu'en 2020 et son principal défi consiste à atteindre une production pour cette année fixée de 200.000 tonnes de produits aquacoles, production devant s'accompagner de la création de plus de 40.000 postes de travail directs. Ce chiffre de production supposerait 11% du total de la production halieutique du pays.

En plus de cette croissance en matière aquacole, le Plan Halieutis se pose une autre série d'objectifs tout aussi ambitieux:

- * Augmenter la production halieutique de 1.000.000 tonnes à 1.600.000 de tonnes
- * Tripler le PIB du secteur d'ici à 2020, ce qui supposerait 21.900 millions de dirhams
- * Augmenter le quota de marché global du Maroc en poissons et coquillages des 3,3% à ce jour aux 5,4% prévus en 2020.
- * La création de 115.000 emplois directs et de 510.000 indirects

Comme aspect transversal à tous les défis posés précédemment, le Plan recherche une amélioration en substance des conditions de vie et de travail des pêcheurs, question qui préoccupe particulièrement le Gouvernement Marocain.

Ce Plan envisage la mise en marche de 16 nouveaux projets, parmi lesquels quatre sont centrés sur l'implantation de modèles de développement durable, aussi bien dans le secteur de la pêche maritime que dans celui de l'aquaculture et qui seront censés garantir la continuité de l'activité "halieutique" à moyen et long terme.



Avec une telle finalité, il s'agit donc de gérer les pêcheries sur la base de quotas dans le but d'atteindre le rendement maximum durable pour 95% des ressources débarquée (face à 5% à ce jour). On prétend pour cela moderniser aussi la flotte de pêche en équipant 100% des cales réfrigérées des navires et par la création d'espaces portuaires consacrés à la pêche et dotés d'une gestion plus efficace.

D'autre part, on recherche aussi à renforcer et à partager la connaissance scientifique. Dans ce contexte, on espère agir sur plusieurs niveaux et réaliser, en premier lieu, un inventaire et un suivi précis de toutes les ressources halieutiques.

On envisage de la même manière le développement d'une nomenclature uniforme des différentes espèces et le développement d'un système d'information halieutique intégré.

D'un autre côté, cette stratégie se concentre aussi sur la création de la valeur ajoutée dans les processus qui configurent le secteur de l'aquaculture et de la pêche. C'est pour cela que seront proposées à l'industrie de la mise en valeur de nouvelles perspectives de développement qui sont les suivantes:

- * La création de 3 pôles de compétitivité des produits de la mer dans le Nord, le Centre et le Sud du Royaume.
- * Le soutien à l'orientation de cette industrie vers les marchés les plus forts et les plus intéressants du point de vue commercial.
- * Faciliter l'accès de l'industrie de mise en valeur à la matière première, autrement dit assurer un approvisionnement régulier de matière première de qualité à l'industrie de la conserve.
- * Promouvoir le commerce des produits nationaux et l'éco-label des pêcheries.
- * Développer les infrastructures et les équipements de débarquement.

Ces mesures contribueront en grande partie à assurer la traçabilité des produits halieutiques.

Tout ce qui a été précédemment exposé fait référence aux améliorations et aux objectifs que se pose la partie productive et commerciale, autrement dit, ce qui concerne l'offre. Du côté de la demande on se trouve toutefois face à un grand défi:



- * Augmenter la consommation de poisson per capita de 9,5 kg/année à 16 kg/année

Un grand effort sera aussi effectué dans ce sens en renforçant le caractère attractif des marchés du poisson dans le pays. On prétend en premier lieu, dans ce contexte, introduire une plus grande compétence et une plus grande transparence dans les mécanismes de fixation des prix. En deuxième lieu, on prétend atteindre également un plus grand rendement par l'encouragement des marchés internes à travers la vente aux grossistes et celle au détail. Tout ceci avec pour finalité ultime de faire des produits halieutiques des produits plus accessibles à la population, en general, tout en ayant une meilleure garantie de sécurité pour leurs consommateurs.



4. Potentialités d'aquaculture dans la zone méditerranée du Maroc

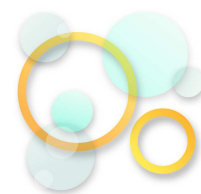
Antécédents

Comme on a vu dans les données antérieures, le Royaume du Maroc présente une série de potentialités pour le développement de l'aquaculture qui n'ont pas été exploitées durant des années, à différence de ce qui c'est passé en autres pays de la région méditerranée comme la Grèce, Turquie ou l'España.

Durant tout ce temps, ou l'activité aquacole a noté une croissance dans le reste de la Région, au Maroc le secteur a enregistré une décroissance progressive.

Les motifs principaux, qui ont motivés cette situation au Maroc sont les suivants:

- * Le manque d'un compromis explicite de la part du gouvernement vis-à-vis de l'élaboration d'une politique pour le développement du secteur.
- * L'absence de lois spécifiques qui régulent l'activité aquacole. actuellement l'aquaculture ne dispose pas d'une législation spécifique qui lui soit applicable et cette activité s'est considérée comme une activité économique marginale et accessoire de la pêche.
D'autre part, il n'existait pas une réglementation claire pour l'octroi de licences qui apportent des garanties suffisantes en vue de favoriser l'inversion.
- * Absence de planification et réglementation des activités du littoral. Actuellement il existe de nombreuses lois qui affectent a la gestion des zones littorales, entre lesquelles on souligne la loi 12/90 d' Urbanisme qui contemple un Système Directeur de Planification Urbaine (SDAU) et Plans d'ordonnance (PA) ou la loi 22-07 sur les aires protégées, beaucoup desquelles a peine ont une implantation. et surtout il y'a une absence claire de coordination de toutes ces lois qui permettent une gestion correcte des zones côtières.



- * La haute dispersion d'organismes administratifs qui ont incidence dans l'activité aquacole (consulter épigraphe 3.2 Structure: entreprises, organismes et institutions).
- * Absence d'infrastructures adéquates pour l'emplacement des fermes comme: ports, routières, électricité, installations pour l'emballage du poisson, usines de glaçons, etc.
- * Absence d'un réseau consolidé d'entreprises auxiliaires fournisseuses de matériel pour l'industrie aquacole.

Potentiel du secteur aquacole au Maroc

En vue d'évaluer le potentiel que l'aquaculture présente au Maroc, et le futur développement dans l'aire qui occupe cet étude, a continuation seront analysés les différents aspects qui y exercent une grande influence y qui conditionnent énormément son évolution.

D'abord et avant de continuer l'analyse des paramètres, il se détaille a continuation les Régions et Villes qui ont été étudiés a l'heure de réaliser le présent rapport:

- * Région Tánger-Tetuán:
 - Larache
 - Tetuán
 - Tánger-Assilah
- * Région Oriental:
 - Berkane
 - Nador
- * Région Taza-Alhoucema-Taounate



Ces aspects, serviront pour obtenir une photographie du panorama futur que l'aquaculture présente au Maroc et ne laisse de côté aucun conditionnant à l'heure d'obtenir les conclusions de ce rapport.

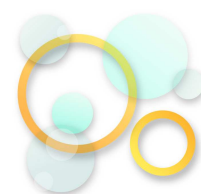
* Milieu physique

Comme on a mentionné en haut, le littoral méditerranéen comprend 500 km de cote, dans lequel s'alternent : falaises, plages, lagunes côtières et nombreuses embouchures de rivières (*oueds*), provenant du Rif.

La température et salinité de ce littoral sont supérieures à celles de l'atlantique et possède aussi plus de points d'abri qui favorisent l'aquaculture en mer ouverte ou *off-shore*.

En faisant un parcours de la côte de l'ouest à l'est on peut signaler les suivantes zones géographiques, desquelles on fera une brève description physique à tenir en compte à l'heure de déterminer dans un second moment, quels systèmes de culture et/ou espèces aquacoles sont les plus idéals en chacune d'elles:

- **Terres basses de Tahaddart-Tanger:** Zone côtière atlantique, composée par des zones humides dont l'origine est l'embouchure du oued Tahaddart, qui prend origine par la confluence des *oueds* El Hachef et Mharhar).
- **Cabo Spartel-Baie de Tanger:** Côte basse sur quelques 6 km.
- **Tanger-Fnideq:** Côte très prononcée, aire du détroit.
- **Fnideq-Cabo Mazari:** Côte basse, avec cordons de dunes, sauf à Cabo Negro.
- **Cabo Mazari- Baie de Alhucemas:** Côte escarpée, avec montagnes voisines y petites plages qui ont comme origines les embouchures de plusieurs *oueds*.



- **Baie de Alhucemas:** Baie d'environ 20 km, avec alternance de falaises et plages.
- **Baie de Alhucemas (Cabo Ras-Tarf)- Lagune de Nador:** Côte très abrupte avec plusieurs falaises.
- **Lagune de Nador (Mar Chica):** Baie d'environ 25 km d'extension, séparée de la mer par un banc de sable.
- **Lagune de Nador-Saidia:** Zone de falaises.
- **Saidia/Molouya:** Embouchure du oued Molouya et plages.

* **Infrastructures**

Pour l'établissement de fermes aquacoles il est essentiel l'existence d'un minimum d'infrastructures qui garantissent aux entreprises productrices un approvisionnement minimale des ressources nécessaires pour le développement de l'activité.

Dans lesquelles, l'existence de ports et lieux de débarquement est crucial pour la mise en marche d'initiatives aquacoles en spécial pour tous los projets (cages), situés *off-shore*.

La zone en étude possède les suivants ports et/ou zones de débarquement de produits de mer:

- **Tánger ville:** Port surtout de pêche qui est en voie de transformation pour le rendre compatible avec les embarcations de plaisance.
- **TángerMed:** Important port pour le transport de marchandises.
- **M'Diq:** Port de Pêche qui a été récemment agrandi.
- **Jebha:** Petit port.
- **Alhucemas:** Petit port.



- **Nador:** Port moyen de pêche et transport de marchandises et de passagers.
- **Ras Kebdana:** Petit port.
- **Saidia:** Petit port.

Il faut signaler que le gouvernement marocain a établi un Programme National d'aménagement et ordonnancement du Littoral (Programme National d'aménagement du Littoral), qui cherche améliorer les conditions du travail des pêcheurs artisanales.

Ce secteur de la pêche, qui comme on a dit antérieurement donne de l'emploi direct à plus de 100.000 personnes et représente le 60% des exportations du poisson frais capturé au Maroc; réalise son activité dans des conditions très précaires. Comme l'absence des ports d'abri, installations pour préparer le poisson, absence des moyens de approvisionnement (carburant, matériel de réparation...) ce qui réduit fondamentalement le numéro des jours ou ils peuvent sortir à pêché et la détérioration de ses captures, avec la conséquente perte de valeur à l'heure de sa vente.

Pour pallier cette situation, le Programme National d'Aménagement et Ordonnancement du Littoral a contemplé la construction d'infrastructures de base nécessaires pour la stabilisation de la pêche artisanal, pour améliorer ses conditions du travail, contribuer à augmenter la valeur ajoutée des produits capturés et améliorer en général les conditions socio-économiques de ce secteur, en l'intégrant dans le tissu économique régional et en le dotant d'un majeur poids dans le global de l'économie du pays.

Ces infrastructures de base sont de deux types:

- Points de débarquement et aménagement, PDA (*Points de Débarquement Aménagés*)
- Villages de pêcheurs, VDP (*Villages de Pêcheurs*)



Dans l'aire méditerranée il existe plusieurs projets déjà réalisés, comme les points de débarquement et aménagement de Martil(Tetuan) et F'nideq (Tetuan) et le village de pêcheurs de SidiHsaine (Nador).

* Études techniques réalisées

Los études techniques existantes de la zone en étude, sur l'aménagement du littoral et plus concrètement sur le possible développement de l'aquaculture dans cette aire sont tres rares. C'est pour ce que les études comme ceux lancées par la Agence National pour le Développement de l'Aquaculture (l'ANDA), sont tres importantes a l'heure de réaliser une planification y un développement de l'activité aquacole au Maroc y en concret dans sa zone méditerranée.

Il existe plusieurs études antérieures réalisées par l'INRH, qui cherchent l'aménagement aquacole des zones potentielles concrètes de l'aire méditerranée. Ces études sont:

- Etude pour l'aménagement et développement des activités aquacoles dans la zone maritime F'Nideq-Oued-Laou.
- Etude pour l'aménagement et valorisation aquacole des "terres basses" de Tahaddart et Larache.
- Etude d'aménagement de la Lagune de Nador.

On passe à détailler chacune d'elles:

- Etude pour l'aménagement et développement des activités aquacoles dans la zone maritime F'Nideq-Oued-Laou.

C'est une étude réalisée sur une frange côtière de 50 km dans laquelle se réalise une analyse très intensive du moyen physique et environnemental de la zone, ainsi que de ses caractéristiques océanographiques et hydrodynamiques.



Aussi il propose des modèles d'exploitations aquacoles, à travers de la création de modules productifs (4 concessions de 40 ha chacune) utilisant des cages pour la culture de poissons (dorade, loup bar et le maigre) dans ce que se nomme la zone B, qui donnera une production d'approximativement 1.000 tonnes/an.

D'autre côté il se propose une zone A avec modules composés par des structures flottantes (8 concessions de 20 ha par concession) pour la culture de mollusques (moule) avec une production potentiel de 300 tonnes.

- Etude pour l'aménagement et valorisation aquacole des "terres basses" de Tahaddart et Larache.

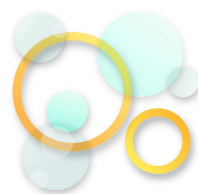
L'étude garde un schéma très similaire avec l'antérieur, bien que dans ce cas il se réalise une étude préalable des caractéristiques géophysiques et environnementales des deux zones en étude: terres basses de Tahaddart et terres basses de Larache /Oued Loukkos.

Des modèles productifs aquacoles sont proposés pour la culture de crevette (*Penaeus japonicus*) et poissons plats (sole et turbot).

- Etude d'aménagement de la Lagune de Nador.

Dans l'étude sur cette lagune, qui, comme on commenté, est l'unique existante sur la côte méditerranée, se pose un projet d'aménagement aquacole pour la culture intégrée de plusieurs espèces, avec une production totale inférieure à 1.000 tonnes par an.

Le projet envisage 3 fermes: une piscicole (dorade, bar et maigre) de 250 tonnes, autre de mollusques (huitre et moule) de 600 tonnes et une autre d'algues (*Gracilaria*) d'environ 5 tonnes.



Ces trois études ont des caractéristiques similaires, et sont les suivantes:

- Sa part d'analyse physique et environnemental est très correcte.
- Les modèles productifs proposés ne sont pas actualisés quant aux solutions techniques proposés.
- Les données du marché vers lequel s'oriente la production, ne répondent pas à la réalité actuelle existante dans le secteur.
- Les plans d'entreprise ne répondent pas aux données actuelles, donnant des rentabilités supérieures à la réalité.
- Ils ne sont pas des modèles proprement d'aménagement, puisque à peine ils tiennent en compte l'interaction de l'activité aquacole avec autres activités existantes dans la région, comme la pêche et le tourisme, principalement.

* Scénario juridique

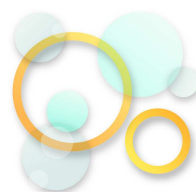
Comme on a déjà vu dans ce rapport, un des problèmes de l'aquaculture au Maroc est la faute de lois spécifiques non seulement de l'activité aquacole, sinon en général de tout ce qui représente l'aménagement du littoral.

La création de l'ANDA, doit aider à la résolution de cette situation juridique.

Actuellement l'Agence a lancée pour son exécution une série d'études ciblant la résolution du vide existant et la création d'un cadre juridique et institutionnel qui garantit l'activité aquacole dans le territoire marocain.

Ces études sont:

- La réalisation d'une étude pour l'élaboration d'un plan d'aménagement des espaces côtiers pour l'aquaculture. Cette étude a un temps d'élaboration de 6 mois et doit être terminée avant la fin de cette année 2012.
- L'élaboration d'un Cadre Juridique qui régle le secteur de l'aquaculture du Maroc. Cet étude a commencée le mois de Septembre (2012), a une durée de 9 mois y supposera une avance fondamentale pour l'implantation de l'activité



aquacole. Régularisant l'activité à niveau légal et dotant de garanties les investisseurs.

- La réalisation d'une étude pour l'aménagement et le développement des activités aquacoles dans la zone Méditerranée qui s'étend du cap Targha (Oued-Laou) jusqu'à Saidia. Cette étude complétera l'étude déjà existant réalisée par l'INRH et déjà signalée, et organisera l'activité aquacole en toute l'aire méditerranée du Maroc.

A souligner aussi, que l'actuelle procédure de régionalisation (Régionalisation Avancée) menée par le Royaume du Maroc, depuis l'approbation de sa nouvelle constitution, où il se donne plus de capacité de gestion aux Conseils Régionaux, doit favoriser l'implantation de Plans d'aménagement Régionales, où l'activité aquacole aie une majeure visibilité et présence.

* **Marchés**

Traditionnellement, une grande partie du secteur de la pêche est orientée vers les marchés d'exportation.

Egalement, les quelques tonnes de produits aquacole que le Maroc ha produit durant les périodes antérieures, ont été toujours exportés aussi, principalement a l'Europe. Du fait et comme on a déjà mentionné, les crises de prix survenues dans le secteur de la dorade et le loup de mer (bar), ont été un des principaux motifs responsable de la fermeture de la principale entreprise aquacole marocaine, Marost.

Pour n'importe quel futur développement de l'aquaculture marocaine il est totalement obligé a prendre en considération le propre marché intérieur aussi comme le renforcement des marchés régionaux (pays africains) et d'exportation non européens (comme le marché des états unis d'Amérique).

L'aquaculture fait possible la fourniture des produits aquacoles d'une forme continue, régulière et a des prix plus compétitifs, caractéristiques spécialement intéressantes pour les segments des marchés internes, comme peut être le tourisme.



En plus la consommation croissante des produits aquacoles qui est en train de se produire à niveau mondial, ouvre son marché comme on a dit, a la société marocaine.

De cette manière il s'évite que la production aquacole marocaine rivalise dans un premier moment avec d'autres pays comme la Grèce ou la Turquie, dont les industries aquacoles sont très fortes et compétitives.

Aires d'activité aquacole

En base aux études analysées et les rencontres tenues durant les mois pendant lesquels ce rapport a été élaboré, il se passera à classer, selon l'état actuel du développement qui présente la aquaculture, les différentes zones existantes dans l'aire de l'étude.

Même si les travaux consultés ont été plusieurs à l'heure d'extraire les suivantes conclusions, il faut signaler que l'étude "Aménagement et la valorisation aquacole des terres basses de Tahaddart et Larache" de l'Institut National d'Investigations Halieutique (INRH) comme un des plus importants et en base auquel se détermine les suivantes aires et son potentiel aquacole.

* Aires existantes de production

Sont les aires dans lesquelles actuellement sont situées des fermes aquacoles en production et sont les suivantes:

- M'Diq pisciculture
- M'Diq mollusques



* **Aires avec licences demandées pour l'installation de cultures aquacoles**

Sont les zones où existent des licences demandées pour le commencement de projets aquacoles et sont les suivantes:

- Zone de Ras Kebdana: Projets en mer et en terre pour la culture de mollusques (moule, huitres, coquilles Saint-Jacques) et poissons (bar, dorade et maigre) et algues (algues rouges).
- Zone de Cala Iris: Projet en mer pour la culture des moules.
- Zone Baie d'Alhucemas: Projets en mer et terre pour la culture de mollusques (moule, huitres, coquilles Saint-Jacques) et poissons (bar, dorade et maigre).
- Zone de Jebha: Projets en mer pour la culture de mollusques et poissons.
- Zone de Oued-Laou: Projet en mer pour la culture de moules.
- Zone M'Diq: Projet en mer pour la culture de moules et poissons (dorade, bar)
- Zone F'Nideq: Projet en mer pour la culture de moules et huitres.
- Zone Tahaddart: Projet en terre pour la culture de crevettes japonaises.

* **Aires potentielles et capacité productive**

Les suivantes, aires, techniques de cultures et espèces appropriés sont établis pour son développement dans la région méditerranée marocaine.

Aires:

- Aire de Tahaddart.
- Zone F'Nideq-Jebha
- Zone Alhucemas.
- Zone Nador.
- Zone Ras Kabdana- Saidia.



Systemes de culture:

- Cultures en cages dans la mer.
- Cultures mixtes en terre.
- Cultures de mollusques en plateformes flottantes ou long lines.
- Repeuplement.

Espèces:

Mollusques:

- Huitre (*Crassostrea gigas*)
- Palourde (*Ruditapes* sp.)
- Moule (*Mytillus galloprovincialis*)

Poissons:

- Dorade (*Sparus aurata*)
- Loup de mer : bar (*Dicentrarchus labrax*)
- Maigre (*Argyrosomus regius*)
- Sole (*Solea senegalensis*)
- Tilapia (*Tilapia* sp.)

Algues:

- Algues rouges (*Rhodofitas*)
- autres

Capacité productive:

Pour définir la capacité productive, il se fera en fonction du système de culture:



Culture en cages dans la mer



Illustration 10. Installation off-shore (Mer Méditerranée)

Il est recommandé des fermes de production de 1.000 à 2.000 Tn/an.

Fermes de 12 à 24 cages et de 22 à 25 mètres de diamètre.

Les espèces recommandées sont: dorade, bar et maigre.

Les zones plus appropriées:

- Baie de M'diq
- Baie d'Alhucemas
- Aire de Nador

Production potentielle estimée: 20.000 Tn/an.



Culture mixtes en terre



Illustration 11. Installation aquacole en terre (Baie de Cádiz)

Il se recommande des unités productives non inférieures à 50 hectares par ferme et une production par unité de 300 à 500 Tn/an.

Les espèces recommandées sont: Dorade, loup de mer, sole, palourde et huitre.

Les zones les plus appropriées sont:

- Aire de Tahaddart.
- Aire de Nador.
- Aire de la Molouya.

Il s'estime un potentiel de la zone de 5.000-10.000 Tn.



Culture de mollusques en plateformes flottantes ou long-line

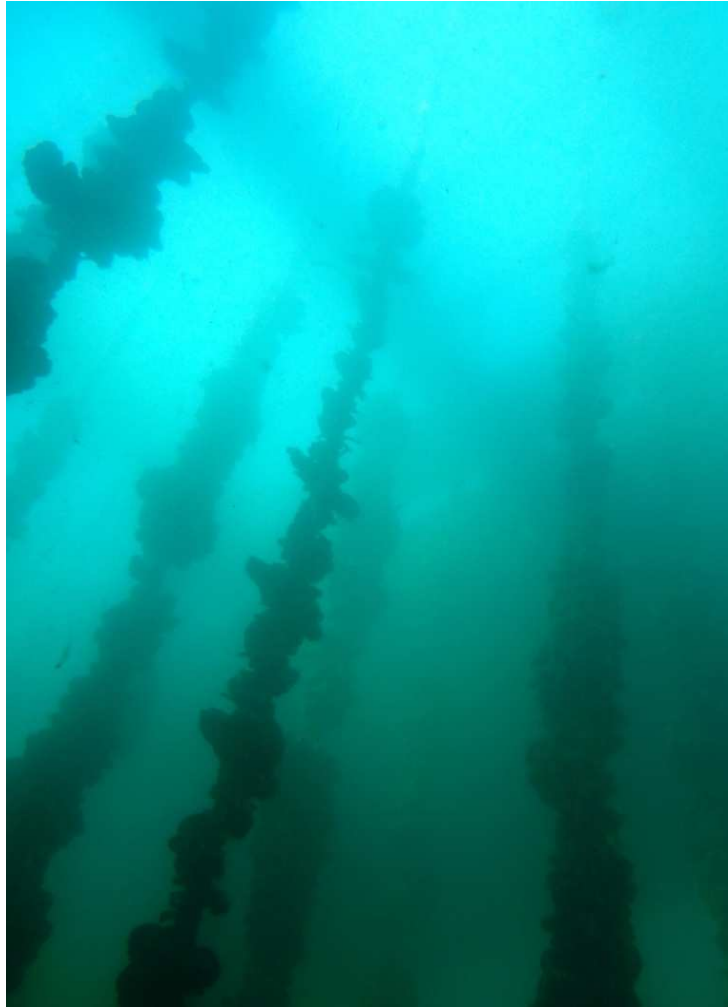


Illustration 12. Vue submarine auge des moules (Mer Méditerranée)

Il se recommande l'installation de fermes avec une capacité productive de 200-500 Tn.

Espèces recommandées: Moule et huitre.

Les zones appropriées pour la culture de ces espèces:

- Baie de M'diq
- Baie d'Alhucemas.
- Lagune de Nador.

Production potentielle estimée de la zone: 2.000-5.000 Tn.



Culture de tilapia en terre



Illustration 13. Tilapia (*Oreochromis* sp.)

Les installations nécessaires pour cette modalité seront ou bien unités de culture ou bien des fermes avec une capacité d'environ à 200-500 Tn.

Les zones plus appropriées pour la culture du tilapia sont:

- Terrains proches aux *oueds*
- Zones d'estuaires

Production Potentiel estimée: 2.000-5.000 Tn/ an



Culture d'algues

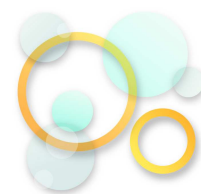


Illustration 14. Vue submarine culture macro algues

Le plus adéquat serait utilisé des techniques de repeuplement contrôlées et des systèmes long-line pour obtenir un développement optimal de cette espèce.

La production estimée restera à définir.

Avec tout ce qu'on a vu, si on réalise une évaluation conjointe de la capacité productive de tous ces modèles, applicables dans la zone en étude, on obtient un potentiel total de 40.000 tonnes en une année.



Activités auxiliaires

Le développement dans la zone méditerranée marocaine de ce potentiel productif, implique la mise en marche d' : unités de commerce complémentaires qui assurent les fournitures basiques du secteur.

Ces unités de commerce sont:

- Ecloserie pour la production des alevins: il sera nécessaire au moins une offre potentiel des alevins de 60 millions a 100 millions.
- La même situation se présente pour les larves de mollusques.
- Usines d'aliments pour animaux avec une production de 60.000 Tn/an.
- Entreprises d'approvisionnement de matériel de construction de fermes et d'équipes (cages systèmes d'oxygénation, bateaux...).
- Entreprises de fabrication et entretien des filets de pêche.
- Entreprises d'approvisionnement de matériel pour l'emballage et l'expédition des produits aquacoles.
- Entreprises auxiliaires de services (assistance, vétérinaire, vaccins, software...).

Tous ce qui précède manifeste la grande industrie résultante d'une activité en principe basique et traditionnelle, mais qui peut arriver à atteindre un niveau de développement tel qui génère une grande richesse pour la zone et un volume d'emploi très important.

Questions transversales

Il faut considérer que le développement de l'aquaculture dans la zone méditerranée du Maroc doit être réalisé en coordination avec les principales activités déjà existantes et que sont les suivantes:



* Développement Urbain

Il faut réaliser des plans de consolidation des villages et des villes, qui garantissent le traitement correct et évite son déversement direct aux lits des rivières ou a la mer.

* Tourisme

Le nord du Maroc est en pleine ébullition de projets touristiques, spécialement dans les zones de Tanger, el M'Diq, Nador et Saidia.

Le développement de l'aquaculture dans cette région doit envisager la coordination avec cette activité émergente. Il ne doit pas être vu comme une activité d'influence négative sur l'activité touristique, sinon tout le contraire, il faut essayer de chercher les synergies qui encouragent et enrichissent la croissance parallèle des deux secteurs.

* Pêche

C'est dans l'activité de la pêche où l'aquaculture doit trouver une activité sœur dans toute la région méditerranée marocaine, croître parallèlement et couvrir les vides qui présente celle-ci en vue d'atteindre une commination parfaite et syntonisée avec la croissance des marches.

D'un autre coté il est très important d'intégrer les communies artisanales en projets de coopératisme et maximiser le développement et utilisation des VDP (villages de pêcheurs) et PDA (points de débarquement aménagés) avec les fermes aquacoles.

* Industrie de transformation.

Autre facteur important est l'exploitation des installations qui existent dans l'industrie de transformation, dédiée a la mise en conserve, l'emballage, conditionnement et élaboration



des produits provenant du poisson frais, comme infrastructure qui peut donner un support au développement d'une gamme de produits plus diversifiés prévenants du secteur de l'aquaculture.

Il ne faut pas oublier qu'à la fois pour cette activité comme pour toute autre dans laquelle il ne se tient pas en compte une large trajectoire et donc il existe un déficit de professionnalité, il est crucial mettre en marche un processus formatif avec l'objectif d'atteindre des niveaux de qualification adéquats pour que les tâches se développent de manière efficace et contribuent à ajouter de la valeur au produit. A court terme, tous les processus de formation supposent pour les entreprises un décaissement initial important et parfois il est considéré inutile, cependant le bénéfice à long terme est si grand, tellement qu'une grande mesure de réussite de l'entreprise peut en dépendre.

En fin de compte, il est important de souligner qu'en plus de tenir en compte le propre développement de l'activité aquacole, pour qu'il se réalise de manière durable au large du temps, il est indispensable d'intégrer ces activités et infrastructures disponibles de telle manière qu'ils ne créent pas de barrières pour aucun des secteurs potentiels ou en développement du pays.



5. Conclusions

Au large des mois durant lesquels ce rapport a été développé, beaucoup d'études que les experts chargés d'obtenir une approximation sur le degré du potentiel aquacole de la cote méditerranée du Maroc ont été analysées (voir épigraphe 6. Bibliographie).

Les conclusions plus importantes obtenues et qui ne sont pas seulement fruit de l'analyse et interprétation de la bibliographie, sinon qu'ils sont aussi résultats de plusieurs rencontres et réunions de travaux maintenues avec différentes entités et organismes compétents dans cette matière avec le but de que ces conclusions soient utiles pour le secteur et alignées avec les objectifs du Plan Halieutis, sont les suivantes :

- Un long littoral avec des caractéristiques physiques, environnementales et biologiques aptes pour la culture d'espèces aquacoles, spécialement pour les poissons, mollusques et algues.
- Il existe un fort soutien institutionnel pour le développement de cette activité, comme en témoigne le récent lancement du plan Halieutis et la création de l'Agence PANDA de la part du gouvernement marocain.
- Une tradition de pêche enracinée du pays, formée par une base sociale très large et une culture de mer qui favorise l'implantation de l'activité aquacole.
- L'existence de Centres spécialisés dans l'investigation appliquée des ressources marines comme l'Institut National d'Investigations Halieutiques (INRH).
- Bon niveau de formation universitaire en spécialités proches à l'activité aquacole (biologistes, vétérinaires, ingénieurs halieutiques) et en général aussi en degrés de formation professionnelle (marins, plongeurs, etc.).
- Un marché interne émergeant pour la consommation des produits de mer, ce qui démontre le fort potentiel de ce marché.
- L'existence d'accords commerciaux préférentiels avec autres pays dont les marchés ont un grand poids dans le global de l'économie, comme ceux de l'Union Européenne ou les Etats Unis.



D'un point de vue technique, spécifiquement axé sur l'utilisation de l'aquaculture, il se peut affirmer que le Maroc présente trois zones côtières importantes, et clairement différenciés entre elles:

- Zone méditerranée.
- Zone nord Atlantique.
- Zone Atlantique saharienne.

Dans la zone méditerranée, qui est celle qui nous occupe, les espèces et techniques de culture qui se sont identifiées comme plus potentiels sont les suivantes:

- Culture en cages.
Espèces: dorade, bar et maigre.
- Culture en terre dans les zones intertidales.
Espèces: dorade, bar, sole, huitre, palourde et algues.
- Culture en auges et long line.
Espèces: moule et huitre.

Géographiquement, trois aires de maximal potentiel dans la région méditerranée marocaine peuvent être signalées:

- Las terres basses de Tahaddart
- La zone du M'diq
- La zone comprise entre Alhucemas et Saidia





Illustration 15. Zones avec potentiel aquacole dans la côte méditerranéenne du Maroc (source: élaboration propre)

Le potentiel de production de cette zone méditerranéenne peut être estimé pour les 10 années prochaines en base aux zones concrètes déterminées antérieurement et les aspects signalés au large du rapport, en 40.000 tonnes annuelles.

Cette augmentation de la production peut être possible seulement s'elle vient accompagnée avec la création d'installations et entreprises auxiliaires qui garantissent une continuité de l'approvisionnement d'alevins, aliment, matériel de ferme, etc. et par une compétitivité en termes de coûts de production.

Finalement, signaler que le développement de l'aquaculture au Maroc, concrètement dans l'aire méditerranéenne, doit poursuivre en tant que dernier but l'atteinte des objectifs suivants :

- Garantir l'approvisionnement d'un aliment de qualité et salubre à la population de la zone.
- Améliorer les conditions de vie des pêcheurs locaux.



- Encourager la création d'une activité sectorielle aquacole qui favorise le développement des entreprises de la région et qui soit compatible avec autres activités existantes et liée directement ou indirectement a la même comme la pêche extractive ou le tourisme.
- Assurer le développement durable de l'activité a moyen et long terme. Comprenant la durabilité comme :
 - Durabilité environnementale
 - Durabilité sociale
 - Durabilité commerciale.

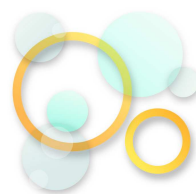


4. Bibliographie

- * Données de production de *Fishstat Plus* de la FAO
- * Rapport “La Situation du Secteur Marocain de la Pêche Maritime dans sa Dimension Nationale et Internationale” de Abdelkader Lahlou
- * Rapport “Evolución histórica y perspectivas actuales en las relaciones hispano-marroquíes en materia de pesca” (ISSN: 1576-0162) élaboré par l’Université de Huelva pour la revue *Economía Mundial* 21, 2009
- * Rapport “Profils par Pays de la Ressource Pâturage/Fourrage” de FAO
- * Données générales du Maroc du Bureau Economique et Commercial d’Espagne à Rabat
- * Guide du Maroc du Bureau Economique et Commercial d’Espagne à Rabat
- * Guide de Coopération pour les Entreprises Andalousie-Maroc (ReTSE)
- * Programme National d’Aménagement du Littoral du Ministère de l’Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes.
- * “La pêche côtière et artisanale au Maroc. Rapport Statistiques Juin 2012” de l’Office national des Pêches
- * “Etude pour l’aménagement et le développement des activités aquacoles au niveau de la zone maritime F’Nideq-Oued Laou” de l’Institut National de Recherche Halieutique
- * “Aménagement et la valorisation aquacole des terres basses de Tahaddart et Larache” de l’Institut National de Recherche Halieutique
- * L’Etat mondial de la pêche et de l’aquaculture 2012 de FAO
- * Nouvelles du portail d’information du Maroc L’économiste
- * Rapport statistiques Juin 2012 de l’ ONP (Office National des Pêches)

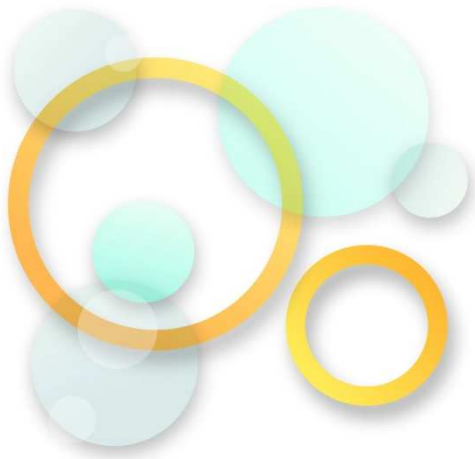
Organismes collaborateurs:

- * Institut National de Recherche Halieutique (INRH)
- * Agence Nationale pour le Développement de l’Aquaculture (ANDA)



- * Fédération de la Pêche Maritime et de l'Aquaculture (FPMA)
- * Agence pour le Développement des Provinces de la Région de L'Oriental
- * Direction de la Pêche du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
- * Ambassades d'Espagne et de l' UE à Rabat
- * Commission Mixte pour la pêche hispano-marocaine
- * Département de la Pêche Maritime (Direction des Industries Halieutiques)





ReTCETEC

ctaqua

CENTRE TECHNOLOGIQUE
D' AQUI CULTURE



PROGRAMA
**Cooperación
Transfronteriza**
España-Fronteras Exteriores